
Evaluation externe du Volet Nord
du programme 2017-2021 de la
CRB- CF - Belgique

CROIX-ROUGE
de Belgique



Rapport final

Mai 2022



Résumé exécutif

CONTEXTE

Le programme proposé par la Croix Rouge de Belgique pour son volet Nord, d'une durée de cinq ans, a démarré en 2017 et vise à contribuer à réaliser un monde plus juste et solidaire (changement visé à long terme).

La Croix-Rouge de Belgique a pour objet de prévenir et d'atténuer les souffrances en conformité avec les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de volontariat, d'unité et d'universalité, principes fondamentaux au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, dont elle fait partie.

Le programme poursuit d'une part un changement social au niveau de la conscience et de l'engagement à travers un processus éducatif en faveur de la solidarité internationale, par le biais des actions menées vers le milieu scolaire (domaine 1) et vers les publics de deuxième ligne (domaine 4) et d'autre part un changement politique par le biais des actions de plaidoyer (domaine 3) vers les autorités centrales et locales du milieu scolaire et vers les décideur-euse-s politiques belges.

Le changement attendu a été décliné en deux objectifs spécifiques (OS), le premier visant le milieu scolaire (domaine 1) et le deuxième visant les publics de deuxième ligne et les décideur-euse-s politiques belges.

L'évaluation a été demandée par le département international (DI) de la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone (CRB-Cf), plus particulièrement le service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire (service ECM-DIH), et porte sur Les trois publics-cibles au niveau des deux objectifs spécifiques suivants :

- Outcomes/OS1 : Les enseignant.es ont renforcé durablement leur démarche en faveur de la citoyenneté mondiale et solidaire via les enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations et se positionnent comme acteur.rice.s d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire dans un environnement scolaire propice
- OS2 : Les acteur.rice.s-relais, les volontaires et permanent.es de la CRB-Cf et les décideur.euses politiques belges sont capables d'agir en faveur de la protection des victimes de conflits armés grâce à une meilleure application (connaissance, respect, promotion et utilisation) du DIH en tenant compte de la dimension genre .

A partir de mars 2020, la pandémie du coronavirus, facteur épidémiologique majeur et planétaire, va impacter pour partie également la mise en œuvre de ce programme.

METHODOLOGIE

Cette évaluation ex-post, au terme de la mise en œuvre du programme, s'est déroulée de novembre 2021 à mai 2022 et a procédé à la récolte de données au travers de plusieurs sources : analyse documentaire, collecte de données quantitatives au travers d'une enquête en ligne auprès de trois publics distincts (les enseignant.e.s, les acteur.rice.s-relais et les volontaires) ; une collecte de données qualitatives au travers de 17 entretiens individuels. La triangulation et l'analyse de toutes ces données récoltées ont permis de porter un jugement d'appréciation sur l'atteinte des résultats de ce programme sous forme d'un rapport provisoire, qui a été discuté avec le comité de pilotage de l'évaluation. A la suite de cet échange, la version finale du rapport d'évaluation a été rédigée.

CRITERES DE JUGEMENT

L'équipe d'évaluation a analysé la réalisation des deux objectifs spécifiques du programme au travers des 6 critères du CAD de l'OCDE (cohérence, pertinence, efficacité, efficacité, durabilité, impact) auxquels s'ajoutent les synergies, complémentarités et les thématiques transversales.

Les évaluateurs ont attribué un score global d'évaluation à chaque critère repris dans la partie principale du rapport allant de A, « Très bien » à D, « Carences très graves ».



L'évaluation a ainsi constaté que les deux objectifs spécifiques étudiés, la conception et la mise en œuvre du programme de la CRB-Cf sont jugés très satisfaisants au niveau des critères de cohérence, de pertinence, d'efficacité et d'impact. Cela signifie que ces critères sont largement au-dessus de la moyenne et constitue potentiellement une référence en matière de bonnes pratiques. Les critères d'efficience et de durabilité étant jugés satisfaisants.

Ainsi, les différents groupes-cibles consultés estiment que les activités proposées par la CRB-Df correspondent à leurs attentes, hormis un souhait de la part des volontaires d'acquérir un bagage supplémentaire en DIH. Le principal vecteur de connaissance de l'offre d'animations/de formations de la Croix-Rouge de Belgique est le bouche-à-oreille en ce qui concerne les enseignant.e.s et internet pour les acteur.rices-relais.

La cohérence interne du programme est explicite : l'éducation à la citoyenneté mondiale en milieu scolaire, le plaidoyer vers les décideur.euse.s politiques et les actions vers les publics de deuxième ligne se complètent et se renforcent dans le programme mis en place par la CRB-Cf. A un niveau plus large, les actions d'ECMS en milieu scolaire et de sensibilisation et de formation des acteur.rices relais de la CRB-Cf présentent une approche et des contenus fort cohérents dans le domaine du droit international humanitaire. Ce maintien d'une conscientisation aux questions de droit humanitaire au travers d'actions ECMS, de formation et de sensibilisation contribue à garantir une ouverture d'esprit du grand public aux enjeux liés à ce droit fondamental et au plaidoyer qui est développé à ce sujet. Cette conscientisation du grand-public amène également plus d'engagement de la part des décideur.euse.s politiques.

L'évaluation estime que le programme de la CRB-Cf est réalisé de manière efficiente en ce qui concerne les ressources allouées, que cela soit au niveau de la gestion du calendrier ou les moyens financiers mis en œuvre pour les activités. Cependant, les moyens alloués et la planification des activités ont dû être adaptés suite au contexte de crise sanitaire : pour l'OS1, annulation d'animations, passage du présentiel au virtuel, mise en chômage temporaire, ... et pour l'OS2, enveloppe budgétaire moins importante que prévue, cours donné de manière digitale, ... La situation a donc été jugée satisfaisante au niveau de l'efficience du programme, mais il reste matière à amélioration, même s'il est difficile de maîtriser les éléments de contexte.

Après cinq années d'exécution du programme, la plupart des indicateurs retenus au moment de la formulation du programme sont atteints. Seul l'indicateur relatif au nombre d'enseignant.e.s accompagné.e.s par la CRB-Cf n'a pu être atteint à cause de la crise sanitaire. Mais, malgré ce constat un peu plus nuancé pour l'OS1, l'évaluation apprécie de manière très satisfaisante l'efficacité du programme pour ces 2 OS. La CRB-Cf est perçue comme un acteur de référence en DIH par l'ensemble des groupes-cibles mais des efforts restent à fournir quant à la communication pour faire davantage connaître les activités en termes d'ECMS-DIH. Les enseignant.e.s sont tout à fait satisfait.e.s des activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposée par la Croix-Rouge de Belgique, cela permet de renforcer leur motivation à mettre en action leurs élèves (débats, discussions, semaine citoyenne, ...). Les freins à la mise en action pour ce public-cible seraient principalement liés à un cadre scolaire relativement rigide et un intérêt variable des élèves. De manière générale, l'avis des volontaires quant aux activités de volontariat en ECMS mises en place par la Croix-Rouge de Belgique est moins positif que celui des enseignant.e.s ou des acteur.rice.s-relais. Ils sont relativement peu nombreux à être convaincus que leur participation aux activités leur a permis de renforcer leur engagement en tant que volontaire au sein de la Croix-Rouge. A leur niveau, il faudrait notamment renforcer la régularité des contacts, s'adapter à leurs besoins ou encore approfondir le contenu des formations. En ce qui concerne les acteur.rice.s-relais, ce qui fait davantage défaut est la mobilisation des connaissances et les compétences acquises dans leur pratique professionnelle.

La mise en œuvre du programme de la CRB-Cf induit un renforcement des capacités des différents publics-cibles qui perdure au-delà de la période de réalisation du programme. La capitalisation des expériences permet l'utilisation des acquis et des connaissances en matière de DIH et d'ECMS. Même si pour certains publics des freins existent : au niveau des volontaires, c'est une question d'investissement sur le temps long, pour les enseignant.e.s, il est difficile de se prononcer sur la durabilité des actions auprès de leurs élèves et d'arriver à la mise en projet.



La capitalisation des acquis de manière plus systématique au sein de la section ECMS-DIH de la CRB-Cf pourrait garantir un renforcement de la durabilité. Cette analyse incite l'évaluation à apprécier de manière satisfaisante la durabilité du programme dans son ensemble tenant compte des efforts à réaliser pour réduire les freins.

De manière générale, tous les publics-cibles déclarent que les interventions de la CRB-Cf ont favorisé leur engagement, à leur niveau et avec leurs propres canaux, en faveur d'un meilleur respect du DIH. Cependant, une piste pour renforcer encore l'impact de ce programme d'ECMS et de sensibilisation des acteur.rice.s relais peut être d'identifier des pistes de concrétisation des acquis de la formation. Stimuler au sein des écoles ou auprès des acteur.rice.s relais des modalités d'action ou des groupes d'action autour d'un droit humanitaire à défendre dans un contexte donné permettrait de prolonger l'effet de ce programme au-delà de sa zone d'influence. Malgré cela, les constats au niveau de l'effet du programme de la CRB-Df méritent donc, sur cette base, d'être appréciés de façon très satisfaisante pour l'ensemble des 2 OS.

Au niveau des synergies et complémentarité, l'approche de la CRB-Cf étant très axée sur le DIH, la rend unique dans ce domaine et la rend complémentaire à d'autres organisations du secteur, sans qu'il y ait de doublons avec certaines de leurs actions. Cependant, cette particularité la rend parfois difficilement articulable avec d'autres programmes. Les partenariats, notamment avec la Rode Kruis, ont permis de renforcer le plaidoyer, d'optimiser les ressources humaines.

Pour terminer, en ce qui concerne les thématiques transversales relatives au genre et à l'environnement, elle est en général mieux perçue par les enseignant.e.s ou les acteur.rice.s relais que par les volontaires. La thématique genre semblant globalement légèrement plus mise en lumière que celle de l'environnement.

CONCLUSIONS

Tenant compte de l'appréciation du programme de la CRB-Cf en fonction des différents critères du CAD, l'évaluation peut formuler quelques conclusions générales.

L'évaluation montre une très bonne pertinence, cohérence et efficacité des actions de la CRB-Cf au regard des besoins des groupes-cibles et des objectifs de la Croix Rouge. L'offre pédagogique de la CRB-Cf correspond tout à fait aux attentes des enseignant.e.s. Les activités proposées sont également tout à fait pertinentes et s'accordent bien avec le cadre scolaire (taille des groupes-classes, temps disponible pour l'animation, nombre d'élèves, etc.) mais également avec les programmes de cours. De manière générale, le profil de volontaires recherché par la CRB-Cf semble tout à fait adapté à la nature des activités qui leur sont proposées. Deux points d'amélioration peuvent toutefois être relevés qui touchent tous les deux à l'encadrement et à l'accompagnement des volontaires : 1. qualité et la régularité des échanges avec les équipes de la CRB-Cf et entre volontaires eux-mêmes ; 2. Renforcement de la formation concernant le DIH lui-même. En ce qui concerne les acteur.rice.s-relais, les formations semblent également correspondre aux attentes de toutes et tous. Toutefois, le fait de considérer les participant.e.s à celles-ci comme des acteur.rice.s-relais n'est peut-être pas toujours adéquate car leur intérêt ne se focalise pas nécessairement dans la direction voulue par la CRB-Cf (plutôt intérêt personnel que professionnel).

De manière générale, l'ensemble des publics-cibles perçoivent la CRB-Cf comme un acteur de référence en DIH.

Au niveau de l'efficacité, l'évaluation pointe une bonne gestion des ressources et de la tenue du calendrier, mais qui ont été fortement impactés par le contexte de crise sanitaire de la Covid-19.

Au niveau de la durabilité des actions, si l'appropriation des outils par les volontaires ou la récurrence de l'appel de plusieurs enseignant.e.s aux activités d'ECMS proposées par la CRB-Cf sont des indices confirmés de celle-ci au niveau de ce programme, la durabilité mérite d'être renforcée encore face aux risques identifiés (manque de temps d'investissement des volontaires, difficulté de mise en projet des enseignant.e.s, compétences liées à quelques personnes au sein de l'organisation).

En ce qui concerne l'impact, il est plus difficile à évaluer concrètement.



Cependant, de manière générale, tous les publics-cibles ont déclaré que les interventions de la CRB-Cf ont favorisé leur engagement, à leur niveau et avec leurs propres canaux, en faveur d'un meilleur respect du DIH.

L'évaluation pointe une complémentarité des activités de la CRB-Cf avec d'autres organisations du secteur et des synergies existent en termes de thématique, d'utilisation des ressources humaines ou financières.

La perception des thématiques transversales relatives à l'environnement et au genre est en général avérée auprès des enseignant.e.s et des acteur.rice.s-relais. Cependant, les volontaires ont tendance à moins percevoir ces thématiques et à en prendre conscience.

Outre ces différents aspects, l'évaluation pointe également un enjeu au niveau de la communication : notamment en ce qui concerne le renouvellement du public enseignant (qui est vieillissant), de la diffusion de l'offre, et de la visibilité du département, etc.

RECOMMANDATIONS

A partir des appréciations, jugements et conclusions qui en découlent, l'évaluation a formulé plusieurs recommandations organisées en six points.

En termes de communication, il faudrait rendre davantage visible l'offre ECMS.

En termes de thématiques, il faudrait prévoir une formation en DIH à donner à tous les volontaires CRB-Cf et au BEPS.

En termes de publics visés, il existe un enjeu au niveau du rajeunissement des enseignant.e.s touché.e.s. Il faudrait également élargir les publics visés (au niveau géographique, diversité d'écoles et de niveaux d'enseignement) ; toucher la filière technique qui est généralement moins sollicitée par l'offre ECMS. De plus, il ne faudrait peut-être pas se limiter au monde scolaire et aller vers les maisons de jeunes, mouvements de jeunesse, les entreprises, ... ; varier les publics sur base des mêmes outils. La mobilisation des volontaires pourrait être renforcée par leur implication à géométrie variable en fonction de leurs aspirations personnelles.

En termes de complémentarités, il y a sans doute une complémentarité à chercher avec le service jeunesse de la CRB-Cf.

En termes de durabilité, il est important de développer/garder l'expertise en interne en termes de durabilité ; il est également important de continuer à mobiliser les volontaires, à les alimenter de façon continue sur le DIH, les outils, l'actualité... pour donner du sens à leur engagement, en misant sur l'expertise des autres départements de la CRB. Il faudrait aussi renforcer/améliorer les liens avec les équipes, chercher à créer un réseau de volontaires (partage de connaissances, d'expériences, valorisation de leurs compétences, etc.), créer un esprit de groupe, jouer sur le collectif, leur permettre de suivre des projets/classes sur du long terme. Des supports écrits devraient également être prévus pour prolonger les activités, les diffuser plus largement, en garder une trace, etc.

Sur le renforcement des thématiques transversales, il faudrait renforcer la sensibilisation des volontaires sur la question du genre car, si elle est bien présente dans les supports, le fait que les animateurs en soient conscients permettrait de la diffuser de façon d'autant plus fluide et efficace dans les animations/formations.



Acronymes

CAD	Comité d'Aide au Développement
CRB-Cf	Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DIH	Droit international humanitaire
ECM(S)	Education à la citoyenneté mondiale (et solidaire)
EPC	Education à la Philosophie et à la Citoyenneté
FGS	Formation géographique et sociale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OS	Objectif spécifique
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
RKV	Rode Kruis – Vlaanderen
UE	Union Européenne



Table des matières

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	8
1.1. CHAMP ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION	8
1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION	9
1.3. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION	10
2. DISPOSITIF METHODOLOGIQUE	15
2.1. TRIANGULATION DES DONNEES	15
2.2. PLANNING ET DEROULEMENT DES ACTIVITES REALISEES	16
2.2.1. Phase de démarrage	17
2.2.2. Phase d'analyse documentaire	18
2.2.3. Phase de récolte des données quantitatives	19
2.2.4. Phase de récolte de données qualitatives	19
2.2.5. Phase de synthèse	20
2.3. LIMITES ET DIFFICULTES RENCONTREES	21
3. RESULTATS DE L'EVALUATION	22
3.1. APPRECIATION SELON LES CRITERES CAD	22
3.1.1. Pertinence	22
3.1.2. Cohérence	28
3.1.3. Efficience	30
3.1.4. Efficacité	31
3.1.5. Durabilité	38
3.1.6. Impact	40
3.1.7. Synergies et complémentarités	42
3.1.8. Thématiques transversales (genre et environnement)	43
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	45
4.1. CONCLUSIONS	45
4.2. RECOMMANDATIONS	47
5. ANNEXES	49
5.1. TERMES DE REFERENCE	49
5.2. QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES ACTEUR.RICE.S-RELAIS	65
5.3. QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES ENSEIGNANT.E.S	67
5.4. QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES VOLONTAIRES	70
5.5. COURRIER ENVOYE AUX DESTINATAIRES DU VOLET QUANTITATIF	72
5.6. LISTE DES PERSONNES INTERROGEEES	74



1. Contexte et objectifs

1.1. Champ et objectifs de l'évaluation

La Croix-Rouge de Belgique a pour objet de prévenir et d'atténuer les souffrances en conformité avec les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de volontariat, d'unité et d'universalité, principes fondamentaux au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, dont elle fait partie.

La Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone (CRB-Cf) est composée de départements/services thématiques, de départements supports et de comités provinciaux. Parmi ses départements, on retrouve le département international (DI), lui-même composé de trois services opérationnels, dont le service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire (service ECM-DIH).

La **mise en œuvre** prévue pour son programme s'étend sur une durée de cinq ans, (2017 à 2021) et prévoit une évaluation externe à la fin de l'exécution du programme, soit fin 2021.

L'objectif consiste donc, d'une part, à évaluer l'atteinte des objectifs du programme 2017-2021 (sur l'ensemble des 5 années de programme), et, d'autre part, à en tirer les leçons dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme.

Les objectifs spécifiques du programme à évaluer sont les suivants¹ :

Objectifs spécifiques	Publics-cibles directs
Outcomes/OS1 : Les enseignant.es ont renforcé durablement leur démarche en faveur de la citoyenneté mondiale et solidaire via les enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations et se positionnent comme acteur.rice.s d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire dans un environnement scolaire propice	Enseignant.e.s Autorités centrales et locales du milieu scolaire
OS2 : Les acteur.rice.s-relais, les volontaires et permanent.es de la CRB-Cf et les décideurs.euses politiques belges ¹ sont capables d'agir en faveur de la protection des victimes de conflits armés grâce à une meilleure application (connaissance, respect, promotion et utilisation) du DIH en tenant compte de la dimension genre .	Acteur.rice.s-relais Volontaires CRB-Cf Permanent.e.s CRB-Cf Décideurs.euses politiques

¹ Etant donné que le travail de plaidoyer politique faisait l'objet de l'évaluation intermédiaire, il a été écarté de la présente évaluation.



1.2. Objectifs de l'évaluation

La présente évaluation comporte une double dimension de :

- **Redevabilité** : disposer de données objectives pour rendre compte au bailleur, à savoir la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire – DGD. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les objectifs visés et les résultats assignés du programme ont été atteints à ce stade et si les activités prévues ont été réalisées. Cette dimension porte donc sur la mise en œuvre du programme de 2017 à 2021, en en examinant en particulier **sa cohérence, sa pertinence, son efficacité, son efficience, son impact et sa durabilité, ainsi que sa synergie avec d'autres acteurs non gouvernementaux et ses effets sur les questions d'environnement et de genre.**
- **Apprentissage** : il s'agit de **mesurer les forces et faiblesses** des réalisations du programme actuel de la Croix-Rouge Belgique et de les mettre en perspective avec le diagnostic réalisé en interne (matrice de confrontation), mais également de **proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles** pour améliorer l'atteinte des résultats attendus, de synergies/complémentarités potentielles et de positionnement stratégique.



1.3. Critères et questions d'évaluation

Critères d'évaluation

Les critères mobilisés pour structurer les questions d'évaluation sont les critères CAD suivants :

Cohérence et pertinence :

La cohérence interne mesure la compatibilité entre les différents domaines d'action de la CRB-Cf, tandis que la cohérence externe mesure la compatibilité de la CRB-Cf avec d'autres interventions. En ce qui concerne la pertinence, il s'agit de déterminer dans quelle mesure les objectifs et la conception du programme de la CRB-Cf correspondent aux besoins des groupes-cibles.

Efficiences :

Ce critère permet d'évaluer la manière dont l'intervention de la CRB-Cf transforme les ressources de l'intervention (finances, ressources humaines, équipements) en résultats attendus grâce aux activités mises en œuvre.

Efficacité :

L'efficacité correspond à la mesure dans laquelle l'intervention de la CRB-Cf atteint ses résultats et si ceux-ci contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique. L'efficacité présuppose l'utilisation des résultats par les groupes-cibles.

Durabilité :

La durabilité évalue dans quelle mesure les acquis des groupes-cibles de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer lorsque le programme aura terminé ses activités.

Impact :

L'impact vise à déterminer quels sont les effets à plus long terme ou à plus vaste échelle de l'intervention. Ce critère permet de porter un regard sur la mesure selon laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non.

Synergies et complémentarités :

Ce critère interroge d'une part l'effet combiné des interactions de la CRB-Cf avec d'autres acteurs non gouvernementaux. Il s'agit également de mettre en lumière de nouvelles opportunités de collaboration pour le futur programme.

Thématiques transversales (genre et environnement) :

Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les thématiques transversales du genre et de l'environnement sont intégrées aux activités de la CRB-Cf, ainsi que des possibilités d'amélioration d'intégration de ces deux dimensions.



Questions d'évaluation

Questions d'évaluation	Informations requises-sources	Méthodologie – outils d'évaluation	Limitations	Mesures de mitigation	Dimensions évaluées
<p>1. Dans quelle mesure les approches et les types d'activités de la CRB-Cf correspondent-ils aux besoins/attentes des groupes-cibles ?</p> <p>a. aux attentes des enseignant.e.s (dont ceux d'Education à la Philosophie et à la Citoyenneté - EPC) ?</p> <p>b. aux acteur.rice.s-relais? Dans quelle mesure l'approche métier appliquée aux activités à destination des acteur.rice.s-relais a-t-elle permis de répondre aux besoins et attentes des acteur.rice.s-relais touché·es ?</p> <p>c. aux besoins/attentes des volontaires ?</p> <p>+ Quels facteurs ont favorisé ou contraint la pertinence du programme ?</p>	Textes et réglementations régissant CRB-Cf ; cadre logique et ToC de CRB-Cf ; Stratégie de CRB-Cf Rapport d'exécution du programme ; rapport financier ; avis des bénéficiaires et des commanditaires	Analyse documentaire ; analyse du cadre logique, analyse des résultats du CRB-Cf ; questionnaire en ligne enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais ; interviews permanent.e.s CRB-Cf ; focus group enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais.	Disponibilité des documents et interviewés. Taux de réponse insuffisant au questionnaire.	Relance des demandes de documents, d'interviews. Personnes identifiées en back-up pour interviews. Relance des invitations à répondre au questionnaire	Niveau et évolution de la pertinence du programme.
<p>2. Dans quelle mesure les objectifs et les réalisations de la CRB-Cf sont-ils cohérents entre eux ?</p> <p>a. Les deux résultats sont-ils complémentaires et se renforcent-ils ?</p> <p>b. Les résultats contribuent-ils correctement et pleinement aux objectifs de la CRB-Cf ?</p>	Textes et réglementations régissant CRB-Cf ; cadre logique et ToC de CRB-Cf ; Stratégie de la CRB-Cf	Analyse documentaire ; analyse du cadre logique, analyse des résultats de la CRB-Cf. Interviews permanent.e.s CRB-Cf.	Disponibilité des documents et interviewés.	Relance des demandes de documents, d'interviews.	Niveau de cohérence interne à la CRB-Cf.
<p>3. Dans quelle mesure les objectifs et les réalisations du programme de la CRB-Cf sont cohérents :</p> <p>a. Avec les activités de plaidoyer vers les décideur.euses politiques ?</p>	Textes et réglementations régissant CRB-Cf ; cadre logique et ToC de CRB-Cf ; Stratégie de CRB-Cf	Analyse des documents et résultats ; interviews permanent.e.s CRB-Cf ; entretiens autres organisations, focus group enseignant.e.s,	Diversité insuffisante des parties prenantes interrogées.	Recherche de parties prenantes alternatives.	Niveau de cohérence externe du programme.



<p>b. Avec l'approche des établissements scolaires ? Comment l'offre pédagogique de la Croix-Rouge est-elle perçue ?</p> <p>c. Et complémentaire avec les actions d'autres acteurs travaillant sur les mêmes thématiques et publics ?</p> <p>+ Pistes pour plus de synergie entre le travail de la CRB-Cf et l'expertise d'autres programmes</p>		<p>entretiens volontaires ; questionnaire enseignant.e.s</p>			
<p>4. Quelles sont les modalités d'utilisation des ressources et la gestion des contributions de la CRB-Cf ? Ces ressources, contributions et moyens sont-ils utilisés selon le calendrier prévu ? Quelles sont les faiblesses dans l'exécution des activités et quelles en sont les causes ? Quelles sont les pistes d'amélioration sur ce point ?</p>	<p>Rapport d'exécution du programme ; rapport d'activités, rapport financier.</p>	<p>Analyse documentaire ; interviews permanent.e.s CRB-Cf ; entretiens volontaires, focus group enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais.</p>	<p>Disponibilité des documents et des interviewés. Taux de réponse insuffisant au questionnaire.</p>	<p>Personnes identifiées en back up pour interviews. Relance des invitations à répondre au questionnaire.</p>	<p>Niveau d'efficacité du programme.</p>
<p>5. Les objectifs spécifiques et résultats escomptés ont-ils été atteints comme prévu ? La qualité des résultats est-elle satisfaisante ? Les résultats atteints sont-ils en adéquation avec...</p> <p>a. Les objectifs de la CRB-Cf ?</p> <p>b. Les besoins des bénéficiaires ?</p> <p>+ Le système et les outils du suivi évaluation sont-ils adéquats pour suivre les résultats de l'intervention ? Comment mieux intégrer le suivi de la théorie du changement dans celui-ci ?</p> <p>+ quels facteurs internes ou externes ont contraint ou favorisé l'efficacité du programme ?</p>	<p>Relevé de l'atteinte des résultats ; niveau de l'évolution des indicateurs ; modalité de suivi ; niveau de satisfaction des bénéficiaires.</p>	<p>Analyse documentaire ; questionnaires volontaires, enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais ; focus group enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais ; entretiens permanent.e.s</p>	<p>Disponibilité des personnes à interviewer. Taux de réponse aux questionnaires.</p>	<p>Relance des demandes d'interviews. Relance des invitations à répondre au questionnaire.</p>	<p>Niveau d'efficacité du programme.</p>



<p>6. Les publics cibles perçoivent-ils la CRB-Cf comme un acteur de référence en droit international humanitaire/d'ECMS ?</p>	<p>Relevé de l'atteinte des résultats ; notoriété de la CRB-Cf.</p>	<p>Questionnaires volontaires, enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais; focus group enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais; entretiens volontaires.</p>	<p>Disponibilité des personnes à interviewer. Taux de réponse aux questionnaires.</p>	<p>Relance des demandes d'interviews. Relance des invitations à répondre au questionnaire.</p>	<p>Niveau d'efficacité du programme</p>
<p>7. Dans quelle mesure les enseignant.e.s ont renforcé leur démarche en faveur de la citoyenneté mondiale et solidaire via les enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations et se positionnent comme acteur.rice.s-relais d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire ? Dans quelle mesure l'environnement représente-t-il un cadre propice (ou non) à cette démarche ? Les actions de la CRB-Cf ont-elles favorisé un environnement scolaire plus propice à l'ECMS ? Quels ont été les incitants et freins principaux à la mise en projet des enseignant.e.s touché.e.s par la promotion de l'offre ?</p>	<p>Rapport d'activités.</p>	<p>Analyse documentaire ; questionnaires enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais; focus groups enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais.</p>	<p>Disponibilité des personnes à interviewer. Taux de réponse aux questionnaires.</p>	<p>Relance des demandes d'interviews. Relance des invitations à répondre au questionnaire.</p>	<p>Niveau d'efficacité du programme en particulier au niveau du résultat 1.</p>
<p>8. Dans quelle mesure ... a. ... les acteur.rice.s-relais, les volontaires et permanent.es de la CRB-Cf et les décideurs.euses politiques belges sont capables d'agir en faveur de la protection des victimes de conflits armés grâce à une meilleure application du DIH ? Est-ce que vos cibles se mettent en action ? b. ... l'accompagnement des volontaires par la CRB-Cf a-t-il permis une contribution efficace et de qualité des volontaires au déploiement de l'intervention ? Comment renforcer cet accompagnement afin de développer leur autonomie et leur mise en activité ? c. Le profil de volontaires recherché par la CRB-Cf est-il adapté à la nature des activités qui</p>	<p>Modalité de suivi et de capitalisation des résultats atteints.</p>	<p>Analyse documentaire ; questionnaires volontaires CRB-Cf et acteur.rice.s-relais; entretiens permanent.e.s, acteur.rice.s-relais, volontaires CRB-Cf.</p>	<p>Disponibilité de modalités de capitalisation suffisamment précises et élaborées.</p>	<p>Définition d'un cadre de structuration des modalités de capitalisation.</p>	<p>Niveau d'efficacité du programme plus particulièrement au regard du résultat 2.</p>



leur sont proposées ? Dans quelle mesure l'engagement et la nature des activités proposés par la CRB-Cf répondent-ils aux besoins et aux attentes des volontaires ? Comment l'encadrement et l'accompagnement offert par le programme pourrait-il être adapté afin de mieux répondre à ces besoins et attentes ?					
9. Quels sont les résultats non prévus atteints par l'intervention de la CRB-Cf ? De quelle manière pérenniser ou éviter ces imprévus selon qu'ils soient positifs ou négatifs ?	Rapport d'exécution du programme ; rapports d'activités CRB-Cf et groupes-cibles.	Analyse des rapports ; questionnaires volontaires, enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais; focus groups enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais; entretiens permanent.e.s, autres organisations, volontaires CRB-Cf.	Pas ou peu de systématisation dans le relevé des résultats non prévus.	Analyse sur base du recueil des informations récoltées (interviews, questionnaires).	Niveau d'efficacité générale du programme. Effets éventuels inattendus
10. Les stratégies d'intervention ont-elles favorisé l'engagement des groupes-cibles en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire/de la dignité humaine en temps de conflit armé, à leur niveau et avec leurs propres canaux ? Comment mieux les articuler pour renforcer cet impact ?	Rapport d'exécution du programme, impact du programme.	Analyse des rapports ; questionnaires volontaires, enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais; focus groups enseignant.e.s et acteur.rice.s-relais; entretiens permanent.e.s, volontaires CRB-Cf.	Disponibilités des personnes à interviewer. Taux de réponse aux questionnaires	Relance des demandes d'interviews. Relance des invitations à répondre au questionnaire	Niveau d'impact du programme



2. Dispositif méthodologique

2.1. Triangulation des données

Conformément à l'offre remise, Sonecom et DRIS ont eu recours à la **triangulation** des différentes sources de données afin d'étayer leurs résultats de recherche.

La triangulation s'est basée sur les éléments suivants :

1. **Une analyse documentaire approfondie** sur base principalement des documents et des données récoltées en interne, mis à disposition par le soumissionnaire
2. **Une enquête quantitative**
3. **Une récolte de données qualitatives** au moyen d'entretiens semi-directifs.

Mode d'attribution des notes aux différents critères

L'évaluation de la performance du Programme Nord de la Croix-Rouge de Belgique (CRB-Cf) implique une appréciation en fonction des 6 critères d'évaluation génériques suivants: la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacités, la durabilité, l'impact et les synergies et complémentarité. Ces critères d'évaluation, qui ont pour référence ceux du CAD de l'OCDE, sont utilisés ici conformément à l'approche More Results.

Analyse des critères du CAD.

Chaque critère est analysé sur base d'un nombre limité de sous-critères. L'analyse globale du critère reflète l'appréciation de ces sous-critères sur base d'un narratif global qui mentionne les différents éléments analysés.

Score global d'évaluation de chaque critère CAD.

Les évaluateurs ont attribué un score global d'évaluation à chaque critère repris dans la partie principale du rapport. Attendu que ces scores peuvent entraîner une simplification excessive d'une réalité complexe, avec des problèmes complexes associés à un contexte donné, il convient d'envisager les scores comme une synthèse des réponses et non l'inverse : une analyse ne constitue en effet pas une justification d'un score donné.

Interprétation générique des notes ² :

Note	Qualitative	Interprétation
A	Très bien	La situation est jugée très satisfaisante, largement au-dessus de la moyenne et constitue potentiellement une référence en matière de bonnes pratiques. Les recommandations mettent l'accent sur la nécessité de capitaliser ces bonnes pratiques.
B	Bien	La situation est jugée satisfaisante, mais il reste matière à amélioration. Les recommandations sont utiles, mais pas vitales pour le fonctionnement.
C	Problèmes	Certains problèmes doivent être traités, à défaut de quoi la performance globale de l'intervention risque d'être affectée négativement. Les améliorations requises ne nécessitent toutefois pas de révisions majeures de la stratégie d'intervention.
D	Carences graves	Les carences relevées sont à ce point graves que s'il n'y est pas remédié, elles risquent d'entraîner l'échec de l'intervention. Des ajustements majeurs et une révision de la stratégie d'intervention sont nécessaires.

² Source : Guide MoRe Results III, pages 28-29.



2.2. Planning et déroulement des activités réalisées

Phases	Timing
Phase de démarrage :	
<i>Réunion de lancement</i>	22 novembre 2021
<i>Analyse documentaire</i>	Décembre 2021
Remise du 1^e livrable : design, rapport de démarrage	17 décembre 2021
Phase de récolte de données	
<i>Lancement du volet quantitatif</i>	Février 2022
<i>Volet qualitatif : interviews et groupes de discussion</i>	Février-mars 2022
<i>Réunion avec le comité de pilotage</i>	Fin février 2022
<i>Synthèse des données quantitatives</i>	Mars 2022
<i>Synthèse des données qualitatives</i>	Fin mars 2022
Phase de synthèse :	
<i>Triangulation et rédaction du rapport provisoire</i>	Avril 2022
Remise du 2^e livrable – rapport provisoire et restitution au comité de pilotage	Mi-avril 2022
Remise des 3^e et 4^e livrables : rapport en version finale et restitution au comité de pilotage	Mi-mai 2022
Clôture de l'évaluation	Mai 2022



2.2.1. Phase de démarrage

Réunion de lancement

Le 22 novembre 2021 a eu lieu la réunion de lancement de la mission en concertation avec le comité de pilotage de l'évaluation. L'objectif était de vérifier la compréhension mutuelle de la mission à réaliser, de confirmer l'approche méthodologique et de planifier plus précisément les livrables et résultats de la mission. Lors de cette réunion, nous avons donc procédé :

- Au cadrage de la démarche, à la compréhension des attentes, à la structuration des éléments à évaluer, à la précision des critères à prendre en compte ;
- A l'adaptation de la méthodologie en fonction des données et des moyens disponibles et à la validation du calendrier ;
- A la confirmation des publics cibles pour les entretiens.

Durant cette réunion, différents points d'attention ont également été soulevés :

- Il a été suggéré par le comité de pilotage de se pencher également sur les questions transversales de **l'environnement** et de la thématique du genre ;
- La nécessité de prendre en compte **le fait que certaines activités se font en commun avec RKV**. En effet, bien que tous leurs OS ne soient pas forcément communs, ces deux programmes partagent un objectif général commun de respect du Droit Humain International qui implique des activités et des indicateurs communs. L'outcome du prochain programme a d'ailleurs été harmonisé en ce sens ;
- Le fait que le nouveau programme passe **de deux OS à un seul OS**.

Entretiens de cadrage

Trois entretiens de cadrage ont été menés, avec :

- Julie Latour, référente diffusion DIH, le 7 décembre 2021
- Fabienne Van Michel, coordinatrice de projets ECM sur Liège, le 8 décembre 2021
- Karim Gangji, responsable du service, le 9 décembre 2021

Ces trois entretiens ont permis d'avoir une compréhension plus approfondie du contexte dans lequel prend place le programme à évaluer, de la caractérisation des trois types de publics ciblés et de préciser la structure interne de la CRB-Cf.



2.2.2. Phase d'analyse documentaire

Un travail d'analyse documentaire succinct et la prise en compte des éléments retenus au cours de la réunion de lancement ont permis de finaliser le design et la planification de la mise en œuvre de l'évaluation. Les documents analysés étaient les suivants :

Documents généraux :

- Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Mandat et statuts de la Croix-Rouge de Belgique
- Stratégie CICR
- Stratégies 2020 CRB-Cf et RKV
- Evaluation de l'ECMS du Service de l'évaluation spéciale de la DGD (2018)
- Evaluation d'impact sur la perception des enseignant.e.s (2018)
- Evaluation intermédiaire commune sur les activités de plaidoyer vers les décideur.euses politiques (2020)
- Programmes 2017-2021 CRB-Cf, cadre logique et théorie du changement
- Dispositifs de suivi des indicateurs
- Bilan semestriel de l'avancée des indicateurs
- Justification morale DGD (scores de performance et leçons apprises)
- Objectifs opérationnels
- Suivi budgétaire
- Liste de contacts
- Liste des réseaux auxquels participent la CRB-Cf
- Sous-site DIH - Données analytiques de mailchimp
- Fiches des thématiques prioritaires

Documents relatifs aux activités :

- Rapports d'activités, projets et accompagnements
- PV des réunions de briefing
- Fiches/rapports d'évaluation de formations, animations, projets et accompagnements
- Grilles d'évaluation
- Documents et autres supports de formation
- Profil de poste des volontaires ECM
- Syllabus du volontaire ECM
- PV des réunions des volontaires
- Campagnes ECM et documents de promotion vers les établissements scolaires
- Conventions d'école
- Guide pratique à destination des collaborateur.rices d'organismes humanitaires belges travaillant dans des situations de conflit armé ou d'autres situations de violence généralisée

Documents relatifs au suivi-évaluation :

- Cadre logique
- Scores de performance



2.2.3. Phase de récolte des données quantitatives

Une **collecte de données** a été réalisée auprès de trois publics, au travers d'une enquête en ligne qui se décomposait en trois questionnaires distincts :

- 1) **les volontaires CRB-Cf** : 14 questionnaires collectés pour 67 acteurs contactés, soit un taux de réponse de 20,89 %
- 2) **les enseignant.e.s** : 15 questionnaires collectés pour 167 acteurs contactés, soit un taux de réponse de 8,98 %
- 3) **les acteurs.rices-relais** (futur.e.s professionnel.le.s et professionnel.le.s) : 49 questionnaires collectés pour 784 acteurs contactés, soit un taux de réponse de 6,25%

Ces trois questionnaires étaient d'une durée de passation de 10 à 15 minutes. Un e-mail d'invitation a été envoyé le 12 février 2022 et une relance a été effectuée le 23 février, dans le but d'augmenter le taux de participation à l'étude.

A l'issue de la phase quantitative, une réunion à mi-parcours a eu lieu le 28 février 2022, au cours de laquelle il a été décidé de ne pas relancer les acteurs visés par l'enquête quantitative. Une mise au point a également eu lieu concernant les retours pour les entretiens qualitatifs.

2.2.4. Phase de récolte de données qualitatives

Le volet qualitatif a permis d'approfondir des éléments pertinents pour répondre aux questions évaluatives, ainsi que d'affiner la compréhension des résultats observés dans le volet quantitatif, en particulier au niveau des facteurs explicatifs des résultats atteints (attendus ou non) et les leçons à tirer des différentes interventions du programme.

Il était prévu la répartition suivante :

Une dizaine d'entretiens :

- 3 entretiens avec les permanent.e.s de la CRB-Cf³
- 4 entretiens avec d'autres organisations : WAPA ; Commissions justice et paix ; Caritas international ; Commission interministérielle de Droit Humanitaire
- 1 entretien avec la RKV
- 1 entretien avec ACODEV
- 3 entretiens avec des acteur.rice.s-relais : professionnel.le.s et futur.e.s professionnel.le.s ayant participé à des formations/ateliers

³ Bien que des entretiens ont déjà été réalisés dans la phase exploratoire, il nous semblait important de pouvoir éventuellement obtenir des compléments d'information textuels ou effectuer l'un ou l'autre entretien complémentaire auprès de ce même public une fois les premiers constats relevés.



Deux focus Groups :

- Enseignant.e.s
- Volontaires CRB-Cf

Cependant, en raison du faible taux de réponse aux sondages pour les focus group et ce, malgré les multiples relances, il a été décidé avec le commanditaire de remplacer ceux-ci par des entretiens individuels.

Afin d'économiser du temps, de limiter les déplacements, de respecter les règles sanitaires et de trouver plus aisément des plages horaires disponibles dans l'agenda des intéressés, des entretiens, d'une durée de 30 minutes, ont été réalisés par Skype. Le contenu des échanges fait l'objet d'un enregistrement (moyennant l'accord des participants) et d'une transcription sélective avant traitement.

Il a finalement été réalisé⁴ :

- Des entretiens exploratoires puis de clôture avec les permanent.e.s de la CRB-Cf
- Des entretiens d'approfondissement auprès des publics-cibles :
 - 3 entretiens avec des acteur.rice.s-relais : professionnel.le.s et futur.e.s professionnel.le.s ayant participé à des formations/ateliers
 - 5 entretiens avec des volontaires de la CRB-Cf
 - 3 entretiens avec des enseignant.e.s
- Des entretiens avec des partenaires d'autres organisations :
 - 1 entretien avec la RKV
 - 1 entretien avec ACODEV
 - 1 entretien avec WAPA
 - 1 entretien avec Commission Justice & Paix
 - 1 entretien avec Caritas International
 - 1 entretien avec la Commission interministérielle de Droit Humanitaire

2.2.5.Phase de synthèse

A l'issue de la récolte des différentes données, nous avons procédé à leur triangulation et à l'attribution de scores aux différents critères évalués.

⁴ La liste des personnes interrogées est disponible en annexe.



2.3. Limites et difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée lors de cette évaluation a été de joindre les groupes-cibles, aussi bien lors du volet quantitatif que lors du volet qualitatif. Le manque de réponse de la part des enseignant.e.s et des volontaires a conduit, en concertation avec le commanditaire, à uniquement réaliser des entretiens individuels, et non plus des focus group. Etant donné que les focus group auraient probablement pu amener une plus grande richesse dans l'analyse, le fait d'avoir réalisé des entretiens individuels constitue donc une limite⁵.

Par ailleurs, ceux qui ont finalement pu être interrogés dans le volet quantitatif étaient finalement assez peu nombreux, malgré les multiples relances. D'une part, cela induit une prudence à avoir au niveau des chiffres qui sont présentés. D'autre part cela rend impossible les croisements et les analyses sur des sous-populations (par exemple les enseignant.e.s EPC).

Vu le faible nombre de personnes différentes interrogées et le biais d'acceptation (a priori les personnes satisfaites seront plus enclines à consacrer du temps à l'évaluation, il est également possible que certaines dimensions liées à l'intervention de la CRB-Cf n'aient pas pu être mises en lumière.

Ensuite, le contexte de conflit entre l'Ukraine et la Russie constitue une autre difficulté en termes de participation à l'enquête, étant donné que certaines personnes interrogées étaient exceptionnellement moins disponibles.

Enfin, en ce qui concerne le volet quantitatif, le faible taux de réponse des publics interrogés constitue également une limite dans l'analyse. En effet, cela ne permet pas de dresser des généralités claires sur la population étudiée, ni de faire une analyse par sous-publics dans l'échantillon.

⁵ Notons toutefois que la littérature scientifique indique que l'entretien individualisé présente aussi des avantages, notamment le fait que les avis formulés ne soient pas influencés par les autres participant.e.s aux focus-group.



3. Résultats de l'évaluation

3.1. Appréciation selon les critères CAD

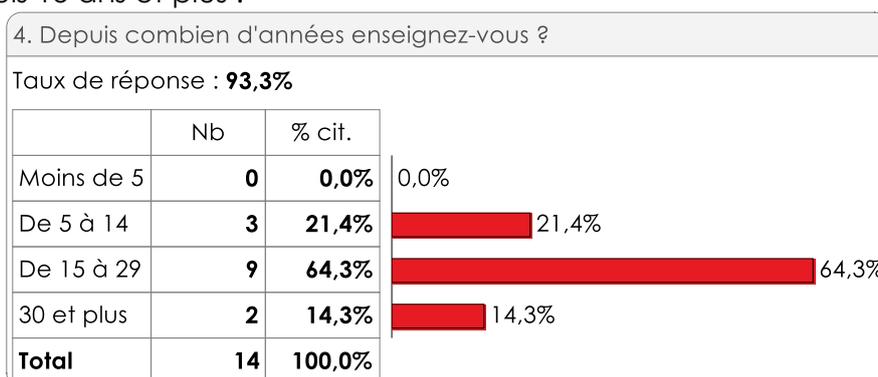
3.1.1. Pertinence

La pertinence consiste à déterminer dans quelle mesure les objectifs et la conception du programme de la CRB-Cf correspondent aux besoins des groupes-cibles.

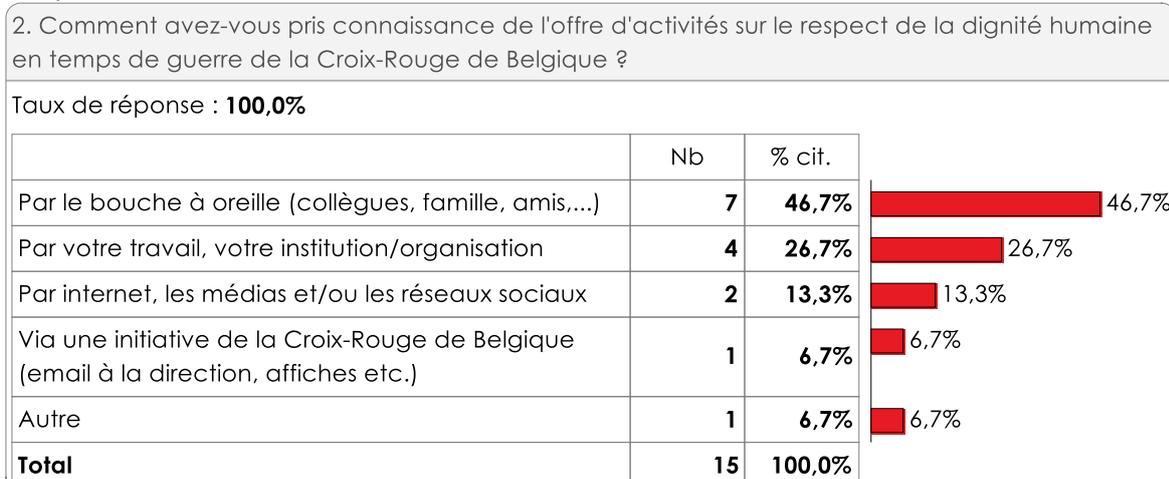
Pertinence au regard des attentes des enseignant.e.s :

Parmi les enseignant.e.s interrogé.e.s, deux-tiers enseignent en primaire, dans le degré supérieur (4^e-6^e) dont **la moitié dispense le cours d'Education à la Philosophie et à la Citoyenneté**. Le tiers restant enseigne en secondaire, dans des disciplines variables FGS (Formation géographique et sociale), Math, Français, Education sociale, Morale, etc. et principalement dans la filière générale mais également en spécialisé (et en technique). Le public touché par l'étude est donc diversifié.

Nous pouvons constater un **enjeu quant au rajeunissement des enseignant.e.s**. Les enseignant.e.s touché.e.s enseignent depuis minimum 5 ans et pour une bonne partie depuis 15 ans et plus :



En ce qui concerne la manière dont les enseignant.e.s ont pris connaissance de l'offre d'activités de la CRB-Cf, c'est la modalité du **bouche-à-oreille** qui reste la plus fréquemment citée.





Les entretiens révèlent que l'offre en ECMS n'est pas très visible sur le site internet de la CRB-Cf. Cela pourrait donc expliquer que ce canal n'est pas celui qui amène le plus de visibilité chez les enseignant.e.s.

En ce qui concerne **les attentes et les motivations** des enseignant.e.s au moment de leur sollicitation auprès de la Croix-Rouge de Belgique, plusieurs grandes catégories émergent :

- Dans le cadre d'un projet citoyen (pistes pour l'éducation à la citoyenneté)
- Sensibiliser les enfants (au respect de la dignité humaine, à la réalité de la guerre et à ses conséquences, ...) ;
- Faire prendre conscience aux enfants de leurs droits et devoirs ;
- Disposer d'un support pédagogique, faire découvrir un sujet de façon ludique ;
- Faire connaître la CRB-Cf et ses missions.

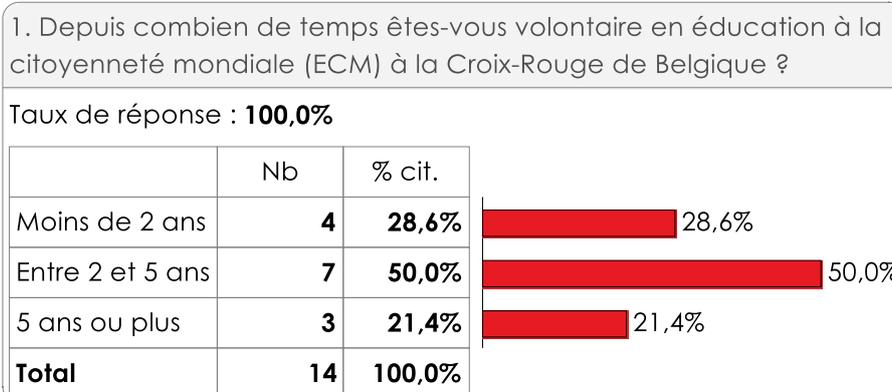
Les enseignant.e.s estiment avec un **score de 9/10** que les activités concernant le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par la Croix-Rouge de Belgique correspondent à leurs attentes/besoins (avec un minimum de 8 et un maximum 10)⁶. Ce score est corroboré par les entretiens, dans lesquels les enseignant.e.s interrogé.e.s estiment être très contents de l'offre de la CRB-Cf, qui s'avère en adéquation et pertinente au regard de leurs attentes relatives au programme scolaire et aux valeurs qu'ils désirent transmettre à leurs élèves.

Pertinence au regard des attentes des volontaires :

Parmi les volontaires interrogé.e.s, on trouve 2/3 d'hommes et 1/3 de femmes. L'âge moyen se situe autour de 43 ans (minimum 22 ans, maximum 73 ans). La moitié des répondant a moins de 35 ans et l'autre moitié plus de 35 ans.

On trouve aussi bien des étudiant.e.s que des retraité.e.s mais également des personnes sans emploi, des salarié.e.s et un indépendant.

Près de 80% sont volontaires depuis moins de 5 ans (dont presque 30% depuis moins de 2 ans). Ils sont par ailleurs 43% à être également investis dans un autre type de volontariat au sein de la Croix-Rouge de Belgique :



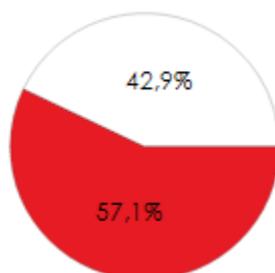
⁶ NB : les enseignant.e.s EPC n'ont pas été isolés vu le faible taux de réponse.



1.1 Exercez-vous un autre type de volontariat au sein de la Croix-Rouge de Belgique ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
Non	8	57,1%
Oui	6	42,9%
Total	14	100,0%



Les entretiens réalisés permettent de détailler un peu plus le **type de volontaires** actifs à la CRB-Cf. Il s'agirait essentiellement de personnes ayant déjà un bagage en droit, des (anciens) militaires, des personnes attirées par le secteur éducatif, des étudiant.e.s en sciences sociales ou en droit, ainsi que des réfugié.e.s ou des personnes touchées de près ou de loin par la guerre. Ces personnes auraient donc déjà un certain bagage dans le domaine de l'ECM-DIH mais seraient plutôt demandeuses d'obtenir des outils d'animation, ce qui rend la formation des volontaires pertinente à cet égard.

Si tous ont déjà participé à des animations de groupes scolaires, la moitié d'entre eux a également participé, dans le cadre du volontariat en ECM, à des débats et plus d'un tiers à des animations de groupes non-scolaires. Les accompagnements de projets et/ou de mises en action sont moins répandus puisqu'ils concernent un volontaire sur 5.

2. A quel type d'activités avez-vous déjà participé dans le cadre du volontariat en ECM ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.	
Animation(s) dans des groupes scolaires	14	100,0%	
Participation à des débats	7	50,0%	
Animation(s) dans des groupes non-scolaires	5	35,7%	
Accompagnement de projet(s) et/ou mise(s) en action	3	21,4%	
Autre	3	21,4%	
Total	14		

De manière générale, les répondants évoquent une fréquence d'activités en ECM se situant entre « parfois » et « souvent » (un seul répondant n'ayant (encore) jamais exercé son activité d'ECM).

Les attentes et les motivations des volontaires au moment de leur inscription en tant que volontaire ECM au sein de la Croix-Rouge de Belgique sont les suivantes :

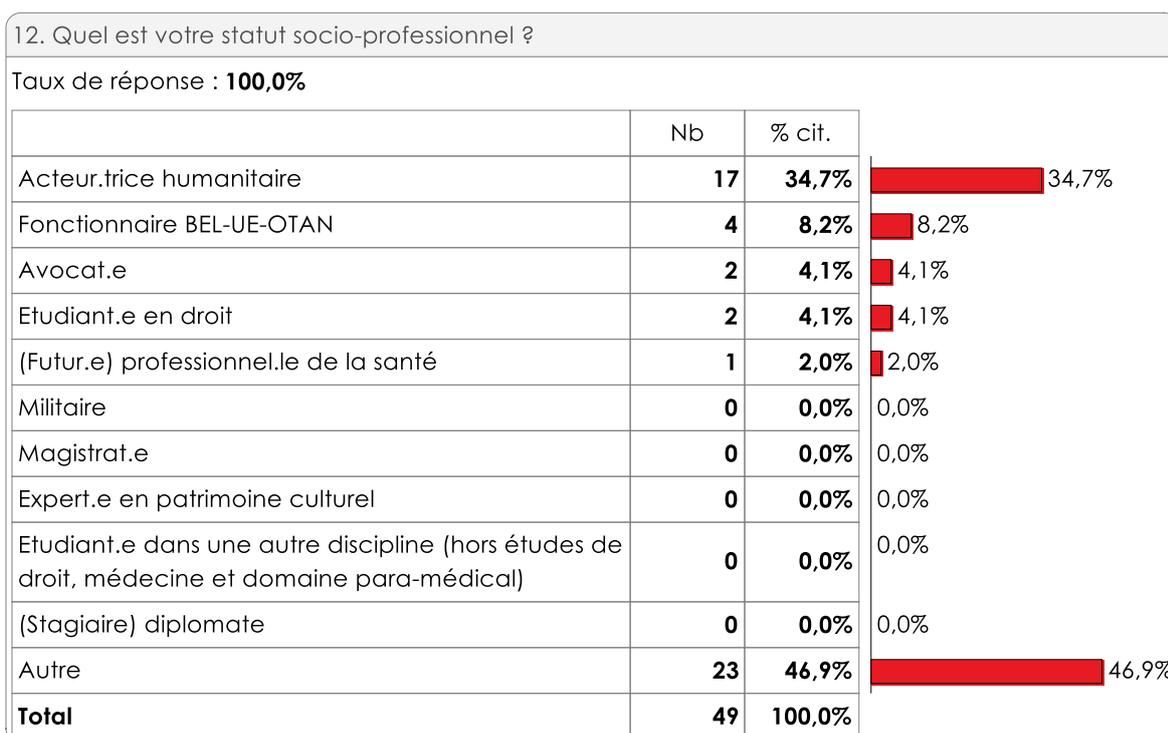
- Sensibilisation (jeunes, publics moins concernés...) ;
- Apprentissage de compétences (pédagogiques, en sensibilisation), formation professionnelle ;
- Transmission de ses propres apprentissages et connaissances, partage de son expérience ;
- Sentiment d'être utile, de contribuer à la promotion du DIH ;
- Rencontre de nouvelles personnes.



Les volontaires estiment avec un **score de 7,93/10** que les approches et types d'activités proposées par la Croix-Rouge de Belgique correspondaient à leurs attentes/besoins. Les entretiens viennent en effet confirmer que certain.e.s volontaires avaient des attentes un peu différentes de la formation reçue par la CRB-Cf. Certaines personnes auraient aimé par exemple acquérir un bagage supplémentaire en DIH.

Pertinence au regard des besoins des acteur.rice.s-relais :

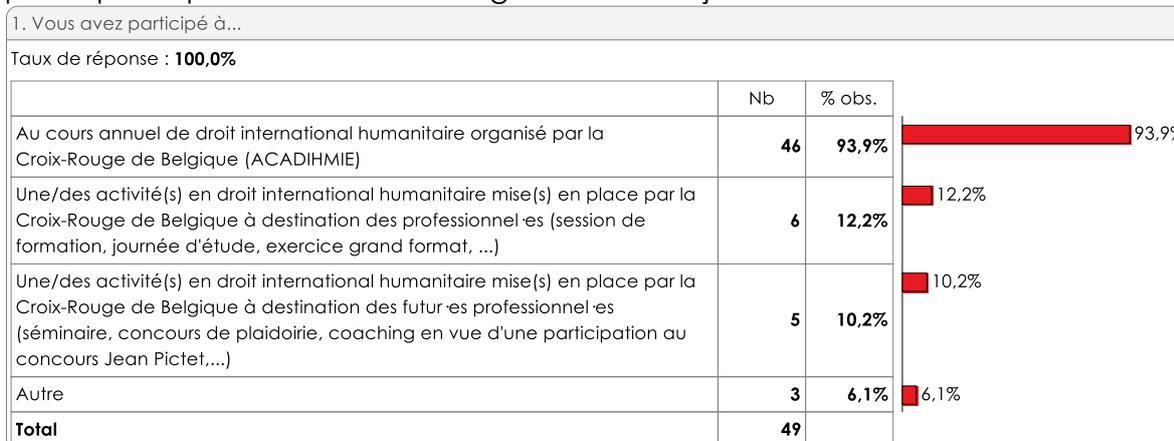
Parmi les acteur.rice.s interrogé.e.s, 56% sont des femmes contre 44% d'hommes. Un tiers se présentent comme acteur.rices humanitaires (34,7%). On observe également 8% de fonctionnaires BEL-UE-OTAN et 8% d'avocat.e.s ou étudiant.e.s en droit (confondus). Presque la moitié des répondant.e.s n'exerce pas directement une activité en lien avec le DIH. A l'exception de quelques employé.e.s/bénévoles de la CRB-Cf, on trouve des employé.e.s, des indépendant.e.s ou encore des demandeur.euse.s d'emploi actifs dans des domaines divers (magasinier, policier, consultant, bioingénieur, etc.).



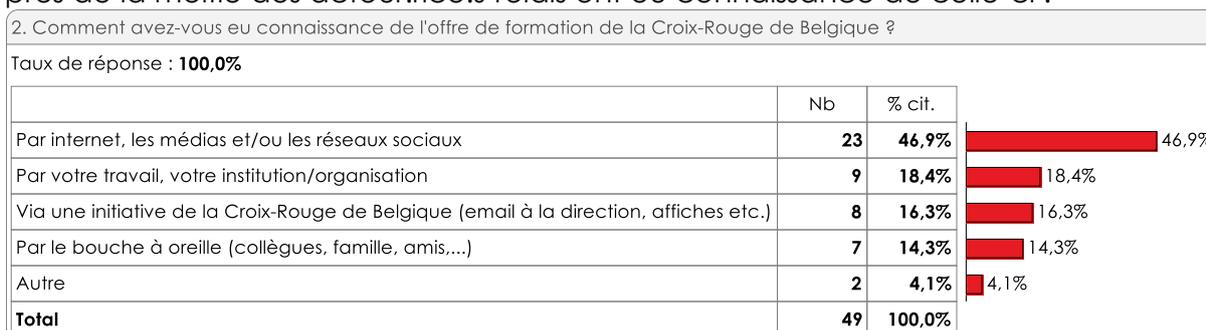
Les acteur.rice.s-relais touché.e.s ont **en moyenne 39 ans** : La moitié a moins de 36 ans et l'autre moitié plus de 36 ans. La catégorie d'âge des 30-39 ans correspond à elle seule à 38% du public touché.



Presque tous ont (au minimum) participé au cours annuel (ACADIHMIE). Les autres ont plutôt participé à des cours d'intégration ou des journées de formation :



Contrairement aux enseignant.e.s, pour qui le bouche-à-oreille est le principal vecteur de connaissance de l'offre d'animations/de formations de la Croix-Rouge de Belgique, c'est **via internet** (recherche, site internet, réseaux sociaux et médias) que près de la moitié des acteur.rice.s-relais ont eu connaissance de celle-ci :



Les **attentes et les motivations** des acteur.rices-relais au moment de leur inscription aux activités en DIH de la Croix-Rouge de Belgique étaient les suivantes :

- Acquérir de nouvelles connaissances (parfois les bases) en DIH ;
- Approfondir, mettre à jour, renforcer ses connaissances en lien avec son contexte professionnel (application concrète du DIH, contextualisation de son travail...) ;
- Ajouter une « flèche à son arc » (compétence professionnelle valorisable, réorientation professionnelle...) ;
- Par intérêt personnel (découverte, apprentissage, découverte d'un centre d'intérêt, culture générale...) ;
- Pour renforcer sa propre confiance en soi.



Les acteur.rice.s-relais estiment avec un **score de 8,13/10** que les activités en DIH de la Croix-Rouge de Belgique correspondent à leurs attentes/besoins (la moitié à 8/10 et plus, l'autre moitié avec un score inférieur). Les entretiens démontrent que l'offre de la CRB-Cf est pertinente au regard des attentes de formation de ce public.

Score global :

Pertinence	A	B	C	D
OS 1, OS2	X			

Ce score A est le reflet d'une bonne pertinence des actions de la CRB au regard des besoins des groupes cibles comme démontré ci-avant.



3.1.2. Cohérence

La cohérence interne mesure la compatibilité entre les différents domaines d'action de la CRB-Cf, tandis que la cohérence externe mesure la compatibilité de la CRB-Cf avec d'autres interventions.

3.1.2.1. Cohérence interne

L'éducation à la citoyenneté mondiale en milieu scolaire, le plaidoyer vers les décideur.euse.s politiques et les actions vers les publics de deuxième ligne se complètent et se renforcent dans le programme mis en place par la CRB-Cf.

Tout d'abord, les trois résultats visés par le programme (les deux considérés dans le présent rapport, ainsi que le travail au niveau du plaidoyer politique) peuvent être considérés comme des leviers d'action complémentaires dans le sens où ils touchent des publics différents et surtout avec des niveaux d'action et des outils différents. Ainsi, il est question de sensibilisation au niveau du grand public et des citoyens, de donner des outils aux acteurs de terrain et d'influencer le cadre législatif par le plaidoyer politique.

Par ailleurs les actions d'ECMS en milieu scolaire et de sensibilisation et de formation des acteur.rices relais de la CRB-Cf présentent une approche et des contenus fort cohérents dans le domaine du droit international humanitaire. Cette cohérence d'approche et de contenu renforce le profil d'expertise de l'ONG dans ce domaine. Elle crée ou maintient une attention et une ouverture d'esprit du public ciblé à ce droit fondamental souvent mis à mal dans le contexte international actuel (guerres, conflits armés, migrations). Ce maintien d'une conscientisation aux questions de droit humanitaire au travers d'actions ECMS, de formation et de sensibilisation contribue à garantir une ouverture d'esprit du grand public aux enjeux liés à ce droit fondamental et au plaidoyer qui est développé à ce sujet.

On peut en effet considérer que les résultats visés se renforcent dans le sens où un changement sociétal n'est pas que politique et qu'il nécessite une prise de conscience et le positionnement de chacun en tant que citoyen dans des dynamiques concrètes. De plus, il est avéré que les décideur.euse.s politiques sont généralement plus enclins à s'engager quand l'opinion du grand public leur est favorable. D'autre part, la CRB-Cf jouit d'une expertise de terrain qui donne de la légitimité au plaidoyer mais également aux outils qui sont proposés.

3.1.2.2. Cohérence externe

Cohérence avec l'approche des établissements scolaires :

Les enseignant.e.s accordent un **score de 8,27/10** pour apprécier la cohérence des activités sur le respect de la dignité humaine par rapport aux compétences spécifiquement développées dans leur cours (1 seul lui attribue un score inférieur à 8) :

« La Croix-Rouge doit absolument continuer à toucher les jeunes et à leur permettre d'approfondir leur réflexion sur le respect de la dignité humaine dans le monde. »



D'une part, le fait d'introduire la thématique de façon ludique et participative, qui plus est grâce à une intervention extérieure, leur permet d'accrocher l'attention des élèves, tout en développant certaines compétences-clés du programme scolaire.

Ainsi, il ressort des entretiens que le jeu permet d'appréhender et de concevoir de nouvelles idées, car c'est une façon originale de rentrer en contact avec des personnes. En invitant la CRB-Cf à donner une animation, les enseignant.e.s peuvent ainsi varier les méthodes d'apprentissage et développer certains savoirs complémentaires dans le cadre de leur cours :

« Les élèves prennent ça plus à cœur, sont plus sensibilisés quand une autre personne vient expliquer les faits ».

Parmi les **compétences-clés** de leur cours auxquelles ont répondu l'(les) activité(s) de la CRB-Cf a (ont) répondu, les enseignant.e.s citent en particulier :

- L'ouverture sur le monde ;
- La citoyenneté (dont concepts d'humanité, de valeur, de solidarité) ;
- La prise de conscience, discernement et analyse de la dimension sociale (vie collective) ;
- La défense d'une opinion (écrite/orale).

Complémentarité avec les actions d'autres acteurs travaillant sur les mêmes thématiques et publics :

En tout premier lieu, nous pouvons dire que le rôle particulier de la CRB-Cf, en tant qu'auxiliaire auprès des pouvoirs publics est tout à fait spécifique, impliqué aussi bien dans les champs du militaire que du judiciaire et en contacts réguliers avec les Ministères compétents en matière de DIH.

L'action de la Croix-Rouge apparaît également cohérente dans ses partenariats, comme par exemple, les animations mises en place avec Justice & Paix et Caritas international. Cet accompagnement d'une durée d'un an au sein d'une école et sur une thématique donnée (migration, conflit dont migration, conflits liés à exploitation ressources naturelles) a été rendu possible par la spécificité de chacune des trois organisations. Ce partenariat a permis une analyse systémique autour des notions de paix, de conflit, de leurs causes et de leurs conséquences.

Score global :

Cohérence	A	B	C	D
OS 1, OS2	X			

Le score A se justifie par une bonne cohérence interne et externe : la CRB est un acteur essentiel en ECM DIH.



3.1.3.Efficience

Ce critère permet d'évaluer la manière dont l'intervention de la CRB-Cf transforme les ressources de l'intervention (finances, ressources humaines, équipements) en résultats attendus grâce aux activités mises en œuvre.

Il ressort des entretiens et de la documentation analysée que la gestion du calendrier et des ressources mises en œuvre dans le cadre de ces activités correspond globalement aux prévisions.

En effet, les activités prévues ont généralement lieu selon le calendrier prévu et les ressources allouées sont généralement utilisées comme prévu. Cependant, la crise sanitaire a entraîné l'annulation ou le report de certaines animations ou activités **de l'OS1**, dont certains projets d'école. Des adaptations ont été apportées, comme la conversion des animations au format virtuel ou la mise en chômage temporaire d'une partie des ressources humaines de l'équipe. En 2020, le budget initialement prévu dans le programme a été sous-consommé pour ces activités, ce qui a cependant été compensé par la production de l'outil pédagogique à destination des écoles secondaires, dont le coût s'est avéré légèrement supérieur aux estimations.

Malgré la crise sanitaire, presque tous les outputs ont été atteints, voire dépassés. L'avance prise les années précédentes par rapport aux indicateurs a permis d'amortir l'impact de la crise.

Pour ce qui est de **l'OS2**, l'enveloppe budgétaire a été moins importante que prévue initialement, principalement en raison de la crise sanitaire. Certaines activités ont donc été reportées à l'année suivante. Le cours annuel de droit international humanitaire est ainsi passé sous format 100% digital et est devenu l'ACADIHMIE. La finale du Concours interuniversitaire de droit international humanitaire a également été organisée sous format virtuel via Facebook. Les activités de plaidoyer à destination des décideur.euse.s politiques se sont tenues à travers des échanges de mail et des réunions virtuelles.

Score global :

Efficienc	A	B	C	D
OS 1		X		
OS2		X		

Le score B a été donné en raison du bousculement des activités de l'OS1 et l'OS2 suite au contexte sanitaire et à des ressources allouées pour l'adaptation à ce contexte (création et mise en place d'outils, ...) dont le budget a peut-être été légèrement sous-évalué. Nous tenons cependant à souligner l'extrême adaptabilité de la CRB pour continuer à remplir ses objectifs d'efficience.



3.1.4. Efficacité

L'efficacité correspond à la mesure dans laquelle l'intervention de la CRB-Cf atteint ses résultats et si ceux-ci contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique. L'efficacité présuppose l'utilisation des résultats par les groupes-cibles.

Au niveau des indicateurs du cadre logique, tous les outputs sauf un sont atteints comme prévu voire dépassés.

Pour l'OS1, L'indicateur 1 du résultat 2⁷ atteint la cible à 5 ans. Cependant, la crise sanitaire a approfondi le retard de l'atteinte de l'indicateur 1 du résultat 1 (nombre d'enseignant.e.s accompagné.e.s par la CRB-Cf). Toutefois, l'indicateur relatif à la satisfaction des enseignant.e.s atteste de la qualité des outputs.

Pour l'OS2, les trois indicateurs sont largement atteints.

Perception de la CRB-Cf comme un acteur de référence en DIH :

Afin que les changements visés se produisent effectivement, il est nécessaire que les groupes-cibles reconnaissent la CRB-Cf en tant qu'un acteur incontournable (hypothèse 1 de la TOC de la CRB-Cf).

Il ressort du questionnaire quantitatif que les enseignant.e.s perçoivent avec un score de 8,93/10 la Croix-Rouge de Belgique comme un acteur de référence en DIH/ECMS (score minimum 6/10, maximum 10/10). Toutefois il ressort des entretiens que plusieurs d'entre eux pensaient que la Croix-Rouge organisait uniquement les dons de sang, avant d'avoir connaissance de son offre en ECMS et de bénéficier d'une animation.

Les volontaires perçoivent à concurrence de 7,5/10 la Croix-Rouge de Belgique comme un acteur de référence en DIH/ECMS (moitié moins de 8, moitié 8 et plus).

Les acteur.rice.s-relais la perçoivent comme acteur de référence en DIH/ECMS avec un score de 8,39/10 (94% à 6 et plus mais 6% à 3/10 et moins).

En termes de communication, le service ECMS-DIH semble moins mis en valeur au sein de la Croix-Rouge, et plusieurs personnes interrogées estiment avoir rencontré des difficultés à consulter l'offre de la CRB-Cf sur internet. Le chemin vers la section ECMS-DIH n'est en effet pas évidente et la visibilité peut donc en être impactée.

Il ressort des entretiens que la CRB-Cf est d'autant plus perçue comme un acteur incontournable par les personnes ayant une meilleure connaissance du DIH a priori, tels que certains acteur.rice.s-relais et que l'expertise de la CRB-Cf sur le sujet constitue une réelle plus-value, qui les rend reconnus dans ce domaine. On reconnaît

⁷ Les autorités centrales et locales du milieu scolaire sont influencées pour créer un environnement propice afin que les enseignant.e.s puissent développer leur démarche d'ECMS et renforcer leur compréhension des enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations (R2).



également à la CRB-Cf une expertise importante dans le milieu de la recherche académique.

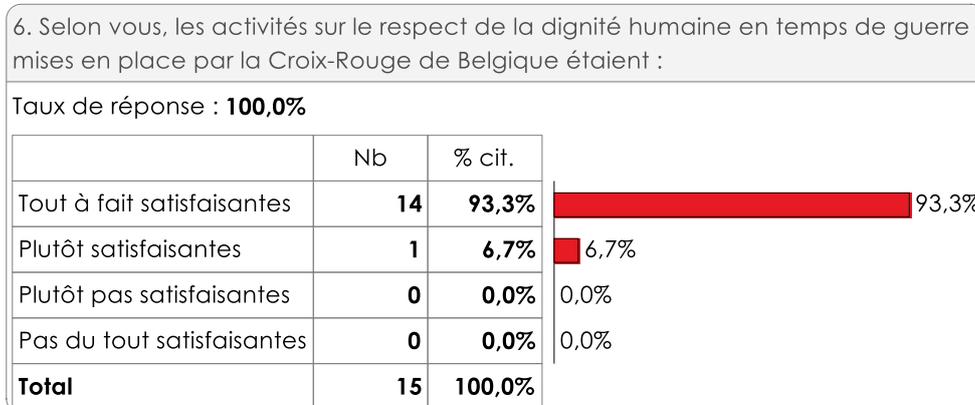
Résultats non prévus :

Peu de résultats non prévus sont relevés dans les entretiens. Les principaux résultats imprévus relevés sont relatifs à des réactions de certains élèves en classe, pour le volet ECMS. Certains élèves peuvent en effet avoir des réactions imprévues, notamment dans le cas où certains ont eux-mêmes connu une situation de guerre ou de conflit, ce qui amène à devoir adapter le discours dans ce cas.

Enseignant.e.s :

De manière générale, les enseignant.e.s ayant bénéficié d'une activité sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposée par la Croix-Rouge de Belgique sont globalement **tout à fait satisfaits (93%)** et parfois « plutôt satisfaits » (7%) :

« Nous sommes très satisfaits de l'intervention de la Croix-Rouge dans notre école. Cela fait plusieurs années que nous faisons ce projet et il est toujours tout aussi intéressant et pertinent pour nos élèves ».



Le principal apport reconnu par les enseignant.e.s aux informations dispensées par la CRB-Cf est de renforcer leur motivation à mettre en action leurs élèves (action qui a été renforcée). Ils sont par contre moins nombreux à considérer que les activités les ont eux-mêmes sensibilisés à une problématique jusque-là peu ou pas connue.



9. Les informations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique lors de ses activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre : Les informations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique lors de ses activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre :

	Pas du tout		Plutôt non		Plutôt oui		Tout à fait		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Ont permis de vous sensibiliser à une problématique que vous ne connaissiez pas ou peu auparavant	2	13,3%	2	13,3%	4	26,7%	7	46,7%	15	100,0%
b. Vous ont apporté de nouvelles connaissances	0	0,0%	2	13,3%	6	40,0%	7	46,7%	15	100,0%
c. Ont fait évoluer votre perception en matière de citoyenneté mondiale et solidaire	1	6,7%	2	13,3%	5	33,3%	7	46,7%	15	100,0%
d. Ont permis de vous sensibiliser aux enjeux liés au respect de la dignité humaine en temps de guerre	1	6,7%	1	6,7%	5	33,3%	8	53,3%	15	100,0%
e. Ont renforcé votre motivation à mettre en action vos élèves	0	0,0%	1	6,7%	5	33,3%	9	60,0%	15	100,0%
f. Ont favorisé votre engagement en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire et de la dignité humaine en temps de conflit armé, à votre niveau	0	0,0%	3	20,0%	4	26,7%	8	53,3%	15	100,0%
g. Autre	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Total	4	4,4%	11	12,1%	30	33,0%	46	50,5%	91	

p = 0,94 ; Khi2 = 9,69 ; ddl = 18 (X)

Les enseignant.e.s évaluent avec un score de 7/10 leur capacité à appliquer eux-mêmes la démarche d'ECMS (sensibilisation et conscientisation à une thématique puis mise en action) (dont un tiers à 7/10, un tiers plus et un tiers moins).

Enfin, en ce qui concerne la mise en action des enseignant.e.s à l'issue de l'activité dispensée par la CRB-Cf, ils sont presque trois-quarts à déclarer avoir donné suite à l'activité dont ils ont bénéficié.

Ils évoquent :

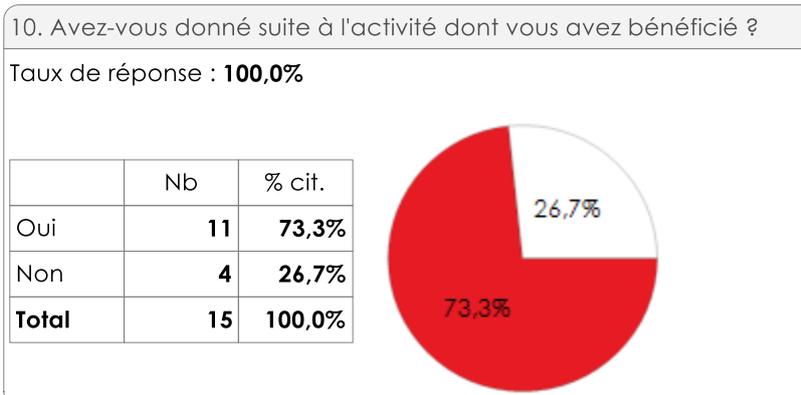
- Des débriefings, discussions, débats ;
- Des prolongements de la réflexion, soit dans le cadre de projets plus larges (semaine citoyenne) soit d'un cours particulier (français découverte d'auteurs engagés, histoire visite d'un fort,...) ;
- Des actions très concrètes : réalisation d'un petit journal, aide aux migrants, etc.

En termes de freins de mise en action, citons :

- Le cadre scolaire relativement rigide (horaires, place disponible, organisation des sorties, planification...) ;
- L'intérêt variable des élèves ;
- Le Covid.

Ceux qui ne se sont pas mis en action l'ont fait pour 2 raisons principales :

- La nécessité de continuer à suivre le programme de cours (pas toujours en lien direct avec l'activité) ;
- Le besoin de pistes de prolongement en raison d'une intervention déjà bien/assez complète.



Il ressort des entretiens que les animations sont adéquates et très efficaces pour aborder une thématique ou pour compléter un cours en y apportant des compléments et des illustrations. Les supports didactiques et les jeux sont actualisés et permettent de faire des liens avec l'actualité, ce qui est important pour développer le capital citoyen des élèves et les faire prendre conscience du monde qui les entoure. Et, comme les élèves, les enseignant.e.s peuvent renforcer leurs propres connaissances personnelles. Il s'agit pour les enseignant.e.s soit d'une manière ludique d'aborder un chapitre, soit d'un complément d'information.

Volontaires :

De manière générale, l'avis des volontaires quant aux activités de volontariat en ECMS mises en place par la Croix-Rouge de Belgique est moins positif que celui des enseignant.e.s ou des acteur.rice.s-relais : 14% les jugeant « plutôt pas » ou « pas du tout » satisfaisantes. Ils ne sont **que 57% à les juger très satisfaisantes.**



En ce qui concerne les activités qui touchent les volontaires en ECMS, c'est la formation ECMS-DIH qui obtient le score de satisfaction le plus élevé. A contrario, les interactions avec les équipes des comités provinciaux et du service ECMS-DIH ne recueillent qu'un score de satisfaction de 6,93/10.



5. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les éléments suivants ?	
	Moyenne
a. La formation ECM-DIH	8,07
b. La formation aux techniques d'animation	7,29
c. L'accompagnement dans l'utilisation et la maîtrise des outils pédagogiques	7,86
d. Le temps et l'implication demandés par ce volontariat	7,86
e. Les différentes interactions avec les équipes des comités provinciaux et du service ECM-DIH	6,93
Total	7,60

Pour les volontaires, les deux principaux apports reconnus aux informations dispensées par la CRB-Cf lors des activités en ECMS concernent l'acquisition de nouvelles connaissances ainsi que le renforcement de leur engagement en faveur d'un meilleur respect du DIH et de la dignité humaine en temps de conflit armé. Ils sont en revanche relativement peu nombreux (64%) à être convaincus que leur participation à celles-ci leur a permis de renforcer leur engagement en tant que volontaire au sein de la Croix-Rouge.

6. Les informations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique lors de ses activités en ECM										
	Pas du tout		Plutôt non		Plutôt oui		Tout à fait		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Ont permis de vous sensibiliser à une problématique que vous ne connaissiez pas ou peu auparavant	1	7,1%	2	14,3%	7	50,0%	4	28,6%	14	100,0%
b. Vous ont apporté de nouvelles connaissances	1	7,1%	0	0,0%	8	57,1%	5	35,7%	14	100,0%
c. Ont fait évoluer votre perception en matière de citoyenneté mondiale et solidaire	1	7,1%	1	7,1%	6	42,9%	6	42,9%	14	100,0%
d. Ont permis de renforcer votre engagement en tant que volontaire au sein de la Croix-Rouge de Belgique	2	14,3%	3	21,4%	2	14,3%	7	50,0%	14	100,0%
Ont favorisé votre engagement en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire et de la dignité humaine en temps de conflit armé, à votre niveau	1	7,1%	0	0,0%	4	28,6%	9	64,3%	14	100,0%

Résumé des recommandations émises par les volontaires eux-mêmes concernant le renforcement de leur accompagnement (autonomie et mise en action) :

- Ne pas perdre de vue la sensibilisation des volontaires, continuer à les alimenter, leur permettre d'apprendre ;
- Rendre plus réguliers les contacts avec les membres de l'équipe et les autres volontaires pour s'organiser mais aussi pour échanger et pour débattre en vue de les impliquer ;
- Voir comment s'adapter à leurs besoins, accroître le niveau de connaissance, mobiliser davantage leurs compétences particulières ;
- Améliorer la communication vers l'extérieur (écoles, médias...) pour apparaître comme un acteur incontournable ;
- Être attentif au turn-over dans l'équipe ECMS qui a un impact sur la motivation des volontaires (importance des liens de personne à personne) et être attentif à l'affaiblissement des connaissances ;
- Surmonter l'impact négatif de la période Covid (suivi inexistant) ;
- Renforcer des liens et organiser des rencontres,... avec les autres départements en interne de la CRB-Cf (pas que ECMS mais DG, juristes, expert.e.s, ...).



Au niveau du **contenu des formations**, il ressort des entretiens les points suivants :

- En termes de contenu : on leur apprend ce qui a été annoncé à l'avance. Le jeu est intéressant. « Il n'y a pas ce sentiment d'élève et maître » ;
- Les différentes techniques pédagogiques donnent des connaissances pour faire passer le message, pouvoir préparer une animation avec des jeunes de différentes tranches d'âge. Il y a différents outils de transmission du message ;
- Certaines personnes auraient aimé que la formation soit plus approfondie ;
- Cela offre un bon canevas ;
- Les outils reçus en formation sont bien, ils permettent d'avoir des bons outils, « on brosse la base pendant la formation et on affine ses techniques au fil du temps » ;
- Mises en commun régulières et coaching permanent permettent de se former de manière continue + mise au vert qui permet d'approfondir des thématiques et de souder le groupe ;
- Animations 2 par 2 est sécurisante.

Les freins à l'engagement des volontaires qui ont pu être relevés sont les suivants :

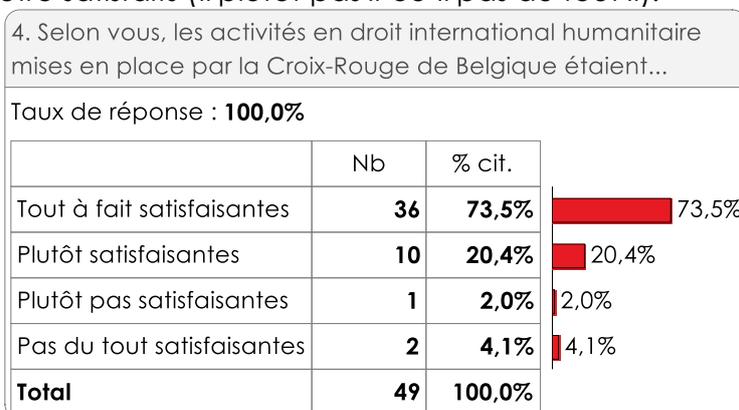
- La disponibilité au niveau des horaires. Sacrifices pour devoir s'ajuster au programme. « C'est en semaine et parfois c'est compliqué ». Parfois de 9 à 16h et parfois jusqu'à midi. Mais ils sont avertis une semaine avant. Plus simple le weekend.
- Autre chose qui ne marchait pas très bien : en termes de remboursement des frais de déplacement : système pas très actif.

Il apparaît que l'engagement est parfois un souci chez les volontaires et que les mêmes personnes sont souvent amenées à participer aux animations :

« Parfois certains font trois animations, puis vont stopper pendant 6 mois et puis ne vont plus oser ».

Acteur.rices-relais :

De manière générale, les acteur.rice.s-relais ayant bénéficié d'une activité en DIH proposée par la Croix-Rouge de Belgique sont **74% à être tout à fait satisfaits** et moins de 7% à ne pas être satisfaits (« plutôt pas » ou « pas du tout »).





Le principal apport reconnu par les acteur.rice.s-relais aux informations dispensées par la CRB-Cf concerne l'acquisition de nouvelles connaissances. Vient ensuite le fait d'avoir été sensibilisé à la pertinence du DIH pour répondre aux défis posés par les conflits armés contemporains. Tout comme les enseignant.e.s, il.elle.s sont cependant moins nombreux à considérer que les activités ont permis de les sensibiliser à une problématique jusque-là peu ou pas connue.

5. Les informations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique lors de ses activités en droit international humanitaire...										
	Pas du tout		Plutôt non		Plutôt oui		Tout à fait		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Ont permis de vous sensibiliser à une problématique que vous ne connaissiez pas ou peu auparavant	4	8,2%	5	10,2%	17	34,7%	23	46,9%	49	100,0%
b. Vous ont apporté de nouvelles connaissances	2	4,1%	0	0,0%	7	14,3%	40	81,6%	49	100,0%
c. Ont permis de vous sensibiliser à la pertinence du droit international humanitaire pour répondre aux défis posés par les conflits armés contemporains	2	4,1%	1	2,0%	14	28,6%	32	65,3%	49	100,0%
d. Ont permis de renforcer vos compétences professionnelles pour une meilleure (future) application/utilisation du droit international humanitaire	3	6,1%	4	8,2%	20	40,8%	22	44,9%	49	100,0%
Ont favorisé votre engagement en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire et de la dignité humaine en temps de conflit armé, à votre niveau	2	4,2%	3	6,3%	11	22,9%	32	66,7%	48	100,0%

Les acteur.rice.s-relais estiment avec un score de 3,61 sur 10 avoir mobilisé les connaissances et les compétences acquises dans leur pratique professionnelle. Ce score bas provient de la non-mobilisation complète de celles-ci⁸. Les 31% de scores plus importants (7 et +) ne parviennent pas à contrebalancer la moyenne.

Pour ceux qui déclarent avoir mobilisé ces connaissances et compétences, citons :

- La rédaction de communications scientifiques, d'analyses de conflits ;
- Dans le cadre de cours/formations suivis ;
- Dans le cadre d'ateliers d'immersion, d'animations en ECMS ;
- Dans le cadre de plaidoyer politique et d'activités de sensibilisation.

Plus que dans leur pratique professionnelle, les acteur.rice.s-relais estiment avoir mobilisé les connaissances et compétences acquises par ailleurs, avec un score de 4,16 sur 10. Ici encore ce score très bas vient de la non-mobilisation complète de celles-ci pour 28% du public-répondant mais les scores plus importants (7 et +) représentent seulement 28%. La moitié estime leur utilisation des connaissances et des compétences acquises, hors cadre professionnel, à moins de 5/10 et l'autre moitié à 5/10 et plus. La médiane se situait à 3 pour la mobilisation de celles-ci dans le cadre professionnel.

Citons dans ce cas :

- Lors de lectures, recherches, afin de lire l'actualité ;
- Dans des discussions et débats (collègues, amis, famille, réseaux) ;
- Pour des animations scolaires.

⁸ Absence de mobilisation des compétences acquises dans un cadre professionnel pour 37% des répondants.



Score global :

Efficacité	A	B	C	D
OS 1	X			
OS2	X			

Le score global atteint A car la situation est jugée très satisfaisante : les indicateurs quantitatifs ont été atteints, voire dépassés – l'action est jugée efficace auprès de tous les groupes cibles qui expriment que cela leur a été utile, leur a permis de développer de nouvelles compétences etc

3.1.5.Durabilité

La durabilité évalue dans quelle mesure les acquis des groupes-cibles de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer lorsque le programme aura terminé ses activités.

De manière générale, tous les publics-cibles interrogés estiment que leurs acquis perdureront dans la durée.

Pour ce qui est des **volontaires**, leur accompagnement au niveau de la formation en ECMS peut tout à fait être considéré comme durable, car c'est par l'acquisition d'outils et de compétences qu'ils sont renforcés. De ce côté, le fait d'expérimenter eux-mêmes les outils, d'utiliser ces compétences en animant les élèves va leur permettre de d'autant plus ancrer ces compétences et outils sur le long terme.

Toutefois, certains évoquent des lacunes au niveau de la même formation en DIH et souhaitent une formation complémentaire afin d'acquérir des connaissances plus solides dans ce domaine, par exemple par le biais d'une semaine de formation en été ou en hiver, ce qui constitue un frein à la durabilité.

Un second frein peut être trouvé dans le fait que, malgré une demande en temps et en implication qui était considérée comme adaptée à leur réalité, un volontariat demande un certain investissement sur le temps long, qui n'est pas possible pour tous les profils de volontaires : par exemple les étudiant.e.s qui finissent par rentrer dans la vie active ou les employé.e.s ont des rythmes de vie peuvent changer, etc.

Pour le public des **enseignant.e.s**, il est très compliqué de se prononcer sur la durabilité de l'intervention de la CRB-Cf sur le public-cible que constituent les élèves, notamment car ces « bénéficiaires finaux » ne sont pas directement interrogés et que les enseignant.e.s qui le sont ne suivent généralement pas les élèves sur plus d'une année scolaire. Toutefois, relevons que si ceux-ci relèvent des impacts en termes de sensibilisation et de prise de conscience, ils sont également quelques-uns à estimer manquer de contacts pour la mise en projet, mise en projet qui constituerait justement une bonne pratique au niveau de la durabilité car, comme pour les volontaires, le fait d'expérimenter soi-même un sujet, une thématique, etc. a des effets à long terme beaucoup plus importants.



En ce qui concerne la durabilité auprès des enseignant.e.s eux-mêmes, outre le fait que certain.e.s enseignant.e.s fassent très régulièrement appel à la CRB-Cf, certain.e.s estiment aussi avoir du mal à réutiliser le contenu des animations et désireraient disposer de plus de matériel pédagogique à utiliser :

« Quand le jeu est terminé, il est terminé. Il y a trois séances mais c'est beaucoup de l'oral et il faudrait des traces écrites ou des outils pédagogiques pour pouvoir le ramener à la maison et expliquer ».

Un point d'attention soulevé par les enseignant.e.s est qu'il leur manquerait une sorte de prospectus présentant des idées pour la mise en projet qui semble un peu difficile à mettre en œuvre pour certains.

Finalement, un point de d'attention concerne le fait que les connaissances et compétences en droit international humanitaire et en ECMS seraient portées par quelques personnes, indispensables pour le fonctionnement de la section ECMS-DIH de la CRB-Cf. Cela amène donc à se demander dans quelle mesure l'efficacité du programme perdurerait dans le cas où l'une de ces personnes se retireraient de la CRB-Cf.

Si l'appropriation des outils par les volontaires ou la récurrence de l'appel de plusieurs enseignant.e.s aux activités d'ECMS proposées par la CRB-Cf sont des indices confirmés de la durabilité de ce programme, celle-ci mérite d'être renforcée encore face aux risques identifiés (manque de temps d'investissement des volontaires, difficulté de mise en projet des enseignant.e.s, compétences liées à quelques personnes au sein de l'organisation). La capitalisation des acquis de manière plus systématique au sein de la section ECMS-DIH de la CRB-Cf pourrait garantir un tel renforcement de la durabilité. La collection des meilleures pratiques, des méthodes d'utilisation des outils dans des formats accessibles pour tous comme des brochures, des présentations en ligne sous format MOOC (Massive Open online Course) etc. Ces éléments justifient ainsi le score global « B ».

Score global :

Durabilité	A	B	C	D
OS 1		X		
OS2		X		



3.1.6. Impact

L'impact vise à déterminer quels sont les effets à plus long terme ou à plus vaste échelle de l'intervention. Ce critère permet de porter un regard sur la mesure dans laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non.

De manière générale, tous les publics-cibles déclarent que les interventions de la CRB-Cf ont favorisé leur engagement, à leur niveau et avec leurs propres canaux, en faveur d'un meilleur respect du DIH.

Pour ce qui est du public des **volontaires**, ceux-ci pensent qu'ils disposent et maîtrisent les outils pédagogiques pour expliquer le DIH, ce qui les a renforcés en termes d'engagement. Cependant, certains estiment également rencontrer des freins à un engagement à plus long terme, freins relatifs à un engagement plus sporadique en raison de contraintes extérieures au programme et propres à chacun.e, comme par exemple l'investissement conséquent que cela représente.

Au niveau des **acteur.rice.s-relais**, une certaine sensibilité au DIH était généralement déjà présente, notamment en raison de leur métier ou de leur centre d'attention mais de manière générale, le fait de mieux connaître le DIH ne fait que renforcer leur souhait d'engagement à ce propos. Toutefois, ce renforcement se situe pour une part assez importante d'entre eux au niveau de leur personne seule puisqu'ils sont relativement nombreux à ne jamais avoir pu/eu l'occasion de mobiliser les compétences acquises ailleurs, que ce soit dans le cadre professionnel ou non.

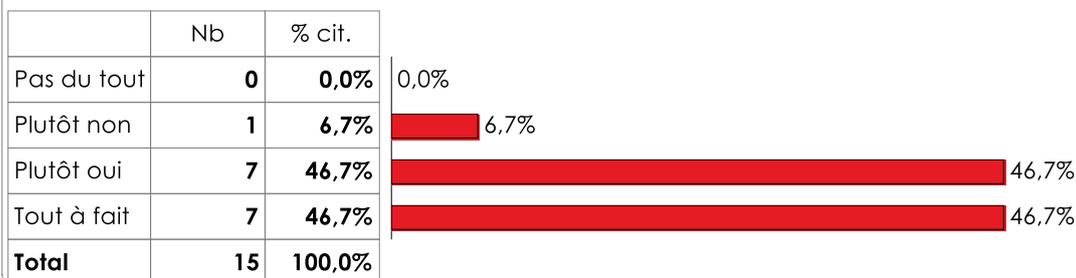
Finalement, les **enseignant.e.s** estiment que les activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par le Croix-Rouge de Belgique ont un **impact à 7,53/10 sur leurs élèves** (leur permettant de changer leurs perceptions sur les enjeux des conflits armés). Elles permettraient ainsi une prise de conscience de la part des élèves, en leur apprenant à débattre et à s'écouter les uns les autres, et à expliquer davantage s'ils sont d'accord ou pas d'accord. Selon les personnes interrogées, ce type d'activité « fait réfléchir l'enfant sur ses valeurs » et est donc pertinent au regard de l'Education à la Philosophie et à la Citoyenneté.

La grande majorité d'entre eux considère également que celles-ci aident à mieux développer le capital citoyen de leurs élèves (renforcement des connaissances et de la capacité à se mobiliser).



12. Diriez-vous que les activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par la Croix-Rouge de Belgique aident à mieux développer le capital citoyen (renforcement des connaissances et capacité à se mobiliser) des élèves ?

Taux de réponse : **100,0%**



De manière générale, il ressort des entretiens que les animations sont une « *petite graine qui germe dans leur esprit par rapport à ce que les Etats peuvent faire et pas faire* ». Ces sujets touchent en effet les enfants, qui ont des pistes de compréhension du contexte global. Cela permet de développer leur capital citoyen et de consolider leur vision du monde.

Une piste pour renforcer encore l'impact de ce programme d'ECMS et de sensibilisation des acteur.rice.s relais pourrait être d'identifier des pistes de concrétisation des acquis de la formation. Stimuler au sein des écoles ou auprès des acteur.rice.s relais des modalités d'action ou des groupes d'action autour d'un droit humanitaire à défendre dans un contexte donné permettrait de prolonger l'effet de ce programme au-delà de sa zone d'influence : promotion d'un cas emblématique, pétition face à une situation inacceptable, etc. A la manière d'autres ONG qui mettent en exergue et mobilisent autour de cas de violation de droit humain, le programme pourrait mettre en exergue et faire campagne autour d'une violation flagrante du droit humanitaire. Le développement d'une telle approche reste toutefois délicat et limité compte tenu du principe de stricte neutralité de la CRB-Cf.

Score global :

Impact	A	B	C	D
OS 1, OS2	X			

L'impact est donc jugé très satisfaisant car les publics-cibles ont acquis de très bons outils sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par le Croix-Rouge de Belgique.



3.1.7. Synergies et complémentarités

Ce critère interroge d'une part l'effet combiné des interactions de la CRB-Cf avec d'autres acteurs non gouvernementaux. Il s'agit également de mettre en lumière de nouvelles opportunités de collaboration pour le futur programme.

L'approche de la CRB-Cf est **très axée sur le DIH**, ce qui la rend unique dans ce domaine et la rend **complémentaire à d'autres organisations du secteur, sans qu'il y ait de doublons avec certaines de leurs actions**. Cependant, cette particularité la rend parfois difficilement articulable avec d'autres programmes, dans le cas d'actions en commun, étant donné que les points de rapprochement entre les différentes organisations ne sont pas évidents.

Au niveau des **partenariats avec la Rode Kruis**, la collaboration s'est renforcée sur plusieurs volets dans le programme 2017-2021 :

- Plaidoyer : avoir inséré une stratégie commune pour interagir avec différents publics et les autorités sur des thèmes conjoints. Par ex. : quels dossiers prioritaires (genre armes nucléaires). Comment travailler ensemble et aller vers les autorités belges et définir quel niveau (cabinet, parlement, ...). Ce volet de plaidoyer en commun a été renforcé.
- Optimisation des ressources humaines entre RKV et CRB-Cf pour renforcer le plaidoyer vers les autorités belges. Par exemple, mener des interventions vers le Parlement en 2021. Cela permet de mener des interventions et de répondre aux questions dans les deux langues. Les ressources humaines sont ainsi combinées en publications bilingues à destination des décideur.euse.s politiques.
- Formation pour les stagiaires diplomates en bilingue et pour une même activité.
- Certaines formations sont communes, comme à la Défense.

En ce qui concerne la **synergie avec Caritas et la Commission Justice et Paix**, il ressort qu'il y a une complémentarité thématique claire entre les trois domaines de prédilection de ces ONG (ressources naturelles, migration et DIH). Cette synergie a tout son sens dans le cadre des projets communs menés dans les écoles, ce qui permet une approche systémique. Il s'agit d'un travail au sein d'un même public et la complémentarité se situe au niveau des thématiques abordées. Les écoles peuvent choisir leur angle d'approche lors de la formation et des ateliers sont construits sur mesure.

Relevons finalement qu'une difficulté réside dans le fait que la CRB-Cf est organisée par région, ce qui n'est pas forcément le cas des autres organisations partenaires et cela peut constituer un frein.



3.1.8. Thématiques transversales (genre et environnement)

Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les thématiques transversales du genre et de l'environnement sont intégrées aux activités de diffusion de la CRB-Cf, ainsi que des possibilités d'amélioration d'intégration de ces deux dimensions.

En ce qui concerne **l'environnement**, les enseignant.e.s sont ceux.celles qui perçoivent le mieux le traitement de cette thématique dans le questionnaire en ligne, suivis des acteur.rice.s-relais. En effet, les entretiens révèlent que la thématique de l'environnement est présente à diverses reprises dans les animations, à l'exception du jeu « enfants soldats ».

Cependant, les volontaires ne sont que 39% à la percevoir (dont seulement 8% de manière tout à fait claire). Cette tendance est confirmée dans les entretiens.

En ce qui concerne la dimension **genre**, nous pouvons relever le même constat que pour la thématique environnement. Ce sont les volontaires qui repèrent le moins clairement la prise en compte de cette thématique transversale. Globalement la thématique genre semble légèrement plus mise en lumière que celle de l'environnement, sauf en ce qui concerne les acteur.rice.s-relais. Les enseignant.e.s par exemple expliquent dans les entretiens bien repérer que les jeux se veulent inclusifs (anagramme d'Alec et Clea, fiches hommes et femme dans RDV en guerre inconnue, écriture inclusive, etc.). La CRB-Cf a d'ailleurs été accompagnée par le « Monde selon les Femmes » pour cette raison.

Questionnaire enseignant.e.s										
13. Selon vous, les enjeux suivants ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en place de l'offre d'activités en droit international de la Croix-Rouge de Belgique ?										
	Pas du tout		Plutôt non		Plutôt oui		Tout à fait		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Enjeux liés à la protection de l'environnement	0	0,0%	4	28,6%	4	28,6%	6	42,9%	14	100,0%
b. Enjeux liés au genre	1	7,1%	2	14,3%	4	28,6%	7	50,0%	14	100,0%

Questionnaire volontaires										
7. Selon vous, les enjeux suivants ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en place de l'offre d'activités en droit international de la Croix-Rouge de Belgique ?										
	Pas du tout		Plutôt non		Plutôt oui		Tout à fait		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Enjeux liés à la protection de l'environnement	1	7,7%	7	53,8%	4	30,8%	1	7,7%	13	100,0%
b. Enjeux liés au genre	1	7,1%	5	35,7%	6	42,9%	2	14,3%	14	100,0%



Questionnaire acteur.rice.s-relais

7. Selon vous, les enjeux suivants ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en place de l'offre d'activités en droit international de la Croix-Rouge de Belgique ?

	Pas du tout		Plutôt non		Plutôt oui		Tout à fait		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
a. Enjeux liés à la protection de l'environnement	5	10,4%	12	25,0%	19	39,6%	12	25,0%	48	100,0%
b. Enjeux liés au genre	7	15,2%	12	26,1%	19	41,3%	8	17,4%	46	100,0%
Total	12	12,8%	24	25,5%	38	40,4%	20	21,3%	94	



4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

L'évaluation montre une **très bonne pertinence, cohérence et efficacité des actions** de la CRB-Cf au regard des besoins des groupes-cibles et des objectifs de la Croix Rouge.

L'offre pédagogique de la CRB-Cf correspond tout à fait aux attentes des **enseignant.e.s**. En témoignent le haut taux de satisfaction de ceux-ci et l'absence de suggestion d'amélioration de leur part sur la forme et le contenu de ceux-ci. Les outils et animations leur permettent d'aborder ou d'approfondir un sujet de manière ludique et, faisant appel à des intervenants extérieurs, d'autant plus marquante pour les élèves. Les activités proposées sont également tout à fait pertinentes et s'accordent bien avec le cadre scolaire (taille des groupes-classes, temps disponible pour l'animation, nombre d'élèves, etc.) mais également avec les programmes de cours. En effet, le fait que l'offre soit mobilisée par des enseignant.e.s non seulement d'EPC, de morale, de géographie... mais également de français, de mathématiques, etc. prouve également que les activités peuvent également être mobilisées plus largement, dans le cadre d'une compétence-clé comme c'est par exemple le cas des animations qui permettent la compétence d'argumentation et de défense d'une opinion.

De manière générale, le profil de **volontaires** recherché par la CRB-Cf semble tout à fait adapté à la nature des activités qui leur sont proposées. En effet, la forme que prend l'engagement proposé par la CRB-Cf, qu'il s'agisse de la formation relative à l'animation et aux méthodes pédagogiques, du souhait de s'impliquer dans des actions concrètes ou encore en termes de temps et d'implication nécessaire sont des éléments sur lesquels les volontaires s'avèrent globalement satisfaits. Deux points d'amélioration peuvent toutefois être relevés qui touchent tous les deux à l'encadrement et à l'accompagnement des volontaires. Le premier concerne la qualité et la régularité des échanges avec les équipes de la CRB-Cf et entre volontaires eux-mêmes. En effet, ils sont plusieurs à exprimer le besoin de voir ceux-ci renforcés afin de se sentir réellement faire partie intégrante du mouvement. Le second concerne le souhait exprimé par certains de voir renforcé la formation concernant le DIH lui-même, afin d'être plus en maîtrise du sujet qu'ils seront ensuite amenés à restituer dans le cadre de leur volontariat en ECMS.

Finalement, en ce qui concerne les **acteur.rice.s-relais**, les formations semblent également correspondre aux attentes de toutes et tous. Toutefois, le fait de considérer les participant.e.s à celles-ci comme des acteur.trice.s-relais n'est peut-être pas toujours adéquate. En effet, nous avons pu soulever le fait que certains profils étaient tout à fait étrangers au domaine et souhaitaient se former au DIH par intérêt personnel plutôt que par besoin professionnel. Se pose alors la question de l'inclusion de ces publics car leur disponibilité, leur connaissance de base du DIH, leurs attentes, etc. peuvent être légèrement différentes de celles de (futur.e.s) professionnel.le.s. D'autre part, être acteur.rice-relais signifie que l'on va relayer les connaissances et/ou



compétences apprises par ailleurs. Or, nous avons pu constater que cette démarche est finalement toute relative, même s'il s'agit probablement d'une tendance observée en raison justement de la participation aux formations, de publics non directement concernés par le DIH dans leur vie professionnelle.

De manière générale, l'ensemble des publics-cibles perçoivent la **CRB-Cf comme un acteur de référence en DIH**.

Au niveau de **l'efficacité**, l'évaluation pointe **une bonne gestion des ressources et de la tenue du calendrier**, mais qui ont été fortement impactés par le contexte de crise sanitaire de la Covid-19. D'autres outils ont dû être créés plutôt dans l'urgence et non dans la planification et budgétisation préalable. Ceci atteste une grande adaptabilité mais il manque sans doute alors l'aspect prévisionnel.

Au niveau de la **durabilité** des actions, si l'appropriation des outils par les volontaires ou la récurrence de l'appel de plusieurs enseignant.e.s aux activités d'ECMS proposées par la CRB-Cf sont des indices confirmés de celle-ci au niveau de ce programme, la durabilité mérite d'être renforcée encore face aux risques identifiés (manque de temps d'investissement des volontaires, difficulté de mise en projet des enseignant.e.s, compétences liées à quelques personnes au sein de l'organisation). Citons également, par exemple, surtout chez les enseignant.e.s, une difficulté à réutiliser le contenu des animations et un manque d'outils pour renforcer la durabilité chez les bénéficiaires finaux, les enfants (pas de documentation à ramener chez soi, etc.).

En ce qui concerne **l'impact**, il est plus difficile à évaluer concrètement. Cependant, de manière générale, tous les publics-cibles ont déclaré que les interventions de la CRB-Cf ont favorisé leur engagement, à leur niveau et avec leurs propres canaux, en faveur d'un meilleur respect du DIH.

Au niveau des enseignants, les activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par le Croix-Rouge de Belgique permettraient ainsi une prise de conscience de la part des élèves, en leur apprenant à débattre et à s'écouter les uns les autres, et à expliquer davantage s'ils sont d'accord ou pas d'accord. Mais il est difficile de mesurer cet impact concrètement car ils doivent être suivis dans le temps.

Même si l'efficacité des actions de la CRB-Cf est avérée, des limites existent au niveau de l'impact en termes de renforcement de l'engagement en tant que volontaire de la CRB (au niveau de l'investissement en temps par exemple) et en termes de mobilisation des ressources par les acteurs-relais car l'occasion est plutôt rare pour eux de mobiliser les compétences acquises ailleurs.

Au niveau de la **complémentarité**, le fait que l'approche de la CRB-Cf est très axée sur le DIH, la rend unique dans ce domaine et la rend également **complémentaire à d'autres organisations du secteur, sans qu'il y ait de doublons avec certaines de leurs actions**. Cependant, cette particularité la rend parfois difficilement articulable avec d'autres programmes, dans le cas d'actions en commun, étant donné que les points de rapprochement entre les différentes organisations ne sont pas évidents. La **synergie** est parfois éprouvée notamment dans le cadre des projets communs menés dans les écoles, ce qui permet une approche systémique. C'est notamment le cas



quand il s'agit d'un travail au sein d'un même public et où la complémentarité se situe au niveau des thématiques abordées.

La perception des thématiques transversales relatives à l'**environnement** et au **genre** est en général avérée auprès des enseignant.e.s et des acteur.rice.s-relais. Cependant, les volontaires ont tendance à moins percevoir ces thématiques et à en prendre conscience.

Outre ces différents aspects, l'évaluation pointe également un enjeu au niveau de la communication : notamment en ce qui concerne le renouvellement du public enseignant (qui est vieillissant), de la diffusion de l'offre, et de la visibilité du département, etc.

Conclusion au niveau des 5 années du programme :

Au cours des cinq années, le programme du volet Nord de la CRB-Cf a été réalisé en cohérence assez étroite avec le CSC Belgique : ses trois publics principaux (enseignant.e.s, volontaires et acteurs relais ainsi que les décideurs politiques visé par le plaidoyer non évalué ici) s'inscrivent directement dans les trois cibles stratégiques principales du CSC Belgique. La complémentarité entre ces différents volets dans le programme est avérée d'un point de vue conceptuel et s'est progressivement développée dans les réalisations concrètes. Toutefois ces interventions demeurent encore trop cloisonnées et leur complémentarité et interactions méritent d'être consolidées dans les prochaines phases du programme de la CRB-Cf. Capitaliser les acquis des résultats positifs, élaborer des ponts entre les différentes interventions en s'appuyant sur la problématique du DIH comme facteur de cohésion, sera un enjeu principal des interventions futures pour renforcer la complémentarité.

4.2. Recommandations

Les recommandations de cette évaluation empruntent six directions :

- **En termes de communication, il faudrait rendre davantage visible l'offre ECMS**
 - Faire plus la promotion des outils et de l'offre d'animation, être présents dans les salons de volontariat, les écoles, à la défense, ...
 - Améliorer la visibilité de l'offre sur internet (notamment réussir à sortir de l'image "don de sang") et l'information disponible via le site internet ;
 - Notamment, le fait qu'au niveau des enseignant.e.s, le bouche-à-oreille reste le principal canal de connaissance est révélateur : rendre l'offre plus visible permettrait de toucher d'autres enseignant.e.s et de se positionner comme un acteur incontournable de l'ECMS.
- **En termes de thématiques :**
 - Il faudrait prévoir une formation en DIH à donner à tous les volontaires CRB-Cf et au BEPS.
- **En termes de publics visés :**
 - Il existe un enjeu au niveau du rajeunissement des enseignant.e.s touché.e.s ;
 - Il faudrait viser d'autres zones géographiques, une diversité d'écoles et de niveaux d'enseignement ;



- Il semble pertinent d'aller également toucher la filière technique qui est généralement moins sollicitée par l'offre ECMS ;
- Il ne faudrait peut-être pas se limiter au monde scolaire et aller vers les maisons de jeunes, mouvements de jeunesse ; varier les publics sur base des mêmes outils ;
- Pourquoi ne pas contacter des entreprises privées, industrie, etc. notamment dans le secteur des nouvelles technologies ;
- La mobilisation des volontaires pourrait être renforcée par leur implication à géométrie variable en fonction de leurs aspirations personnelles : certains souhaitent des formations approfondies en DIH afin de pouvoir mieux intervenir ensuite comme mentionné ci-dessus, d'autres pourraient peut-être être impliquer plus au niveau de la conception des outils, d'autres encore au niveau de leur diffusion et de la prise de contact avec des acteurs du monde scolaire, d'autres enfin pourraient se mobiliser sur des actions de mise en exergue, de campagne autour de cas de violations flagrantes de droits humanitaires.

- **En termes de complémentarités :**

- Il y a sans doute une complémentarité à chercher avec le service jeunesse de la CRB-Cf.

- **En termes de durabilité :**

- Il est important de développer/garder l'expertise en interne en termes de durabilité (risque à ce que ce soient les travailleurs qui sont seuls reconnus pour) ;
- Il est également important de continuer à mobiliser les volontaires, à les alimenter de façon continue sur le DIH, les outils, l'actualité, ... pour donner du sens à leur engagement, en misant sur l'expertise des autres départements de la CRB ;
- Il faudrait renforcer/améliorer les liens avec les équipes, chercher à créer un réseau de volontaires (partage de connaissances, d'expériences, valorisation de leurs compétences, etc.), créer un esprit de groupe, jouer sur le collectif, leur permettre de suivre des projets/classes sur du long terme ;
- Il faudrait prévoir des supports écrits pour prolonger les activités, les diffuser plus largement, en garder une trace, etc. Notamment via un carnet à donner aux enfants après les animations pour transmission aux parents. Par exemple, le support Alec & Cléa existe pour l'enseignement primaire (avec un dossier pédagogique) mais il est à diffuser plus systématiquement et à développer également pour l'enseignement secondaire. Ce qui permettrait de toucher au-delà de ce qui se passe en classe (discussion avec les copains, avec les parents, ...).

- **Sur le renforcement des thématiques transversales**

- Il faudrait renforcer la sensibilisation des volontaires sur la question du genre car, si elle est bien présente dans les supports, le fait que les animateurs en soient conscients permettrait de la diffuser de façon d'autant plus fluide et efficace dans les animations/formations.



5. Annexes

5.1. Termes de référence



TERMES DE REFERENCE

DEPARTEMENT INTERNATIONAL
Juillet 2021

EVALUATION FINALE

DU VOLET NORD DU PROGRAMME 2017-2021 DE LA CRB-CF – BELGIQUE

COMITÉ D'ÉVALUATION : RESPONSABLE DU SERVICE ECM-DIH, COORDINATRICE DE PROJETS PMER, COORDINATRICE DE PROJETS ECM, RÉFÉRENTE POUR LA DIFFUSION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE, RESPONSABLE PARTENARIATS ET PROGRAMMES, COORDINATEUR DE PROJETS RÉTABLISSEMENT DES LIENS FAMILIAUX

1. Résumé

- + **But** : Evaluer l'atteinte des objectifs spécifiques et des résultats après quatre années et demie de mise en œuvre du programme 2017-2021 de la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone financé par la Direction Générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD), capitaliser sur les leçons apprises et formuler des recommandations permettant de renforcer le déploiement du prochain programme quinquennal (2022-2026)
- + **Mandataire** : Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone, Département international, service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire
- + **Point focaux** : Karim Gangji (Responsable du service ECM-DIH) et Kelly Vanham (Chargée de Communication & Mobilisation ECM-DIH)
- + **Calendrier indicatif** : De septembre 2021 à février 2022. Le temps nécessaire pour la réalisation de l'évaluation est estimé à 35 jours au total.
- + **Lieux** : Belgique, essentiellement Bruxelles-Capitale, les provinces de Liège et de Hainaut.
- + **Budget indicatif** : 20.000 eur TTC.

2. Historique et contexte de l'évaluation

Présentation de la Croix-Rouge de Belgique

Mission et mandat

La Croix-Rouge de Belgique a pour objet de prévenir et d'atténuer les souffrances en conformité avec les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité).

En tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, sa mission consiste notamment à :

- Agir en cas de conflits armés, s'y préparer dès le temps de paix, dans tous les domaines prévus par les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels en faveur de toutes les victimes de la guerre, tant civiles que militaires ;
- Propager les principes fondamentaux du Mouvement et le droit international humanitaire (DIH) afin de développer au sein de la population les idéaux de paix, de respect et de compréhension mutuelle entre tous les hommes et tous les peuples. La diffusion du DIH participe à sa mise en œuvre.



- Collaborer avec les autorités pour faire respecter le droit international humanitaire (mise en œuvre du DIH).

Structure

La Croix-Rouge de Belgique (CRB) est constituée sur base des Conventions de Genève du 12 août 1949 auxquelles la Belgique est partie, les Statuts du Mouvement de 1986 et la Loi du 30 mars 1891 qui accordent la personnification civile à l'Association de la Croix-Rouge de Belgique (M.B. du 02.04.1981).

En tant que société nationale, la CRB est membre du Mouvement CRCR qui se compose de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Belgique étant un Etat fédéral, l'organisation de la CRB épouse les structures communautaires : Communauté francophone, Communauté flamande et Communauté germanophone.

La Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone (CRB-Cf) est composée de départements/services thématiques, de départements supports et de comités provinciaux. Parmi ses départements, l'on retrouve le département international (DI).

Le département international de la CRB-Cf est en partie constitué en ASBL et bénéficie de l'agrément ONG depuis 1997. Il est composé de trois services opérationnels dont le service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire (service ECM-DIH). Le service ECM-DIH met en place des activités de diffusion du DIH sur le territoire de la région de langue française et de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale auprès du milieu scolaire (enseignant-es, autorités centrales et locales du milieu scolaire), des acteurs de deuxième ligne (acteur-rices relais, volontaires et permanent-es) et des décideur-euses politiques par de l'information, de la sensibilisation/conscientisation, de l'éducation, de la mobilisation et du plaidoyer (autorités centrales et locales du milieu scolaire, décideur-euses politiques).

Au sein de la CRB, l'on retrouve plusieurs parties prenantes en lien avec l'ECM-DIH :

- Le service ECM-DIH : responsable de service, référente pour la diffusion du DIH, conseiller juridique en DIH, chargé de communication, coordinatrice de projets PMER
- Les entités régionales ou provinciales : trois coordinatrices de projet ECM (Bruxelles-Capitale, Hainaut, Liège) et les volontaires

Ces actions sont menées grâce au soutien financier de la Direction générale Coopération belge au développement et Aide humanitaire (DGD) dans le cadre d'un programme quinquennal 2017-2021.

Présentation du programme 2017-2021

Le programme 2017-2021 de la CRB-Cf vise à contribuer à la réalisation d'un monde plus juste et solidaire (changement visé à long terme). Pour cela, notre programme poursuit d'une part un changement social au niveau de la conscience et de l'engagement à travers un processus éducatif en faveur de la solidarité internationale, par le biais des actions menées vers le milieu scolaire et vers les publics de deuxième ligne, et d'autre part, un changement politique par le biais de nos actions de plaidoyer vers les autorités centrales et locales du milieu scolaire (effectuées via le secteur des ACNG) et vers les décideur-euses politiques belges.



Nous accompagnons le changement au niveau individuel chez les enseignant-es, chez les volontaires et permanent-es de la CRB et chez les acteur-rices relais en leur permettant de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être et de renforcer leurs capacités par de l'information, de la sensibilisation/conscientisation, de l'éducation et de la mobilisation. Nous appuyons le changement des règles en influençant les décisions politiques et stratégiques par de l'information, de la sensibilisation/conscientisation et du plaidoyer vers les autorités du milieu scolaire (effectuées via le secteur des ACNG) et les décideur-euses politiques belges.

Afin de réaliser ces objectifs, la CRB construit sa légitimité, sa représentativité, son expertise et sa démarche qualité à travers son renforcement de capacités en interne, les synergies, les complémentarités, le travail en plateformes et réseaux et le travail sur sa base sociale.

Publics cibles

Nos groupes-cibles directs

- **Les enseignant-es** : à partir de la 5ème primaire jusqu'à la fin du secondaire, tous réseaux, filières et matières confondus.
- **Autorités centrales et locales du milieu scolaire** : la direction générale de l'enseignement obligatoire, l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, le cabinet de la ministre de l'enseignement obligatoire, les réseaux de l'enseignement, les échevin-es de l'instruction publique, les pouvoirs organisateurs, les conseiller-es pédagogiques et les directions d'établissements scolaires, etc.
- **Acteur-rices relais** : les fonctionnaires du Ministère de la Défense, y compris la composante médicale, les fonctionnaires des SPF (en particulier Affaires étrangères et DGD, Chancellerie du Premier Ministre, Intérieur dont l'Office des étrangers, Santé publique et Justice), les fonctionnaires du Commissariat général aux réfugiés et apatrides, les fonctionnaires des Ministères de la Communauté française et de la Région wallonne et autres (futur-es) professionnel-les dans leur cadre de travail afin de renforcer leurs connaissances (OSC, journalistes et médias, avocat-es et magistrat-es, personnel médical civil, monde académique).
- **Volontaires et permanent-es CRB** : principalement les volontaires actif-ves en milieu scolaire, les volontaires et permanent-es relais (mandataires, responsables de département/service/province, formateur-rices, etc.).
- **Décideur-euses politiques** : parlementaires et assistant-es parlementaires fédéraux, cabinets et fonctionnaires des administrations (SPF Affaires étrangères, Intérieur, Justice, Santé publique, chancellerie du Premier Ministre, Ministère de la Défense, Région wallonne et Communauté française) dans le cadre d'un travail de plaidoyer.

A noter que dans le cadre de leur plan d'action DGD 2017-2021 respectif, la CRB-Cf et Rode Kruis Vlaanderen (RKV) réalisent conjointement diverses activités et résultats vers les décideur-euses politiques belges, dont, notamment :

- Des démarches auprès des décideur-euse-s politiques belges (parlementaires, assistant-es parlementaires fédéraux, cabinets et fonctionnaires des administrations) dans le cadre d'un travail de plaidoyer en faveur d'un meilleur respect du DIH : formations, sessions d'informations, dialogue bilatéral et confidentiel, Commission interministérielle de droit humanitaire, Conférences internationales Croix-Rouge Croissant-Rouge (CRCR) ;



- Une contribution active et conjointe aux réseaux et plateformes créés au sein du Mouvement CRCR avec des finalités différentes : rassembler des expert-es pour mener des processus de réflexion sur les défis actuels du DIH, émettre des recommandations et proposer des plans d'action en ce sens, identifier des engagements à prendre pour les Etats et les composantes du Mouvement CRCR.

Nos groupes-cibles indirects

- **Elèves** : à partir de la 5ème primaire jusqu'à la fin du secondaire, tous réseaux et filières et matières confondus.
- **Autorités belges** : Gouvernement fédéral, Gouvernements des Régions et Communautés.

Objectifs spécifiques et résultats attendus associés

Objectif spécifique 1 : Les enseignant-es ont renforcé durablement leur démarche en faveur de la citoyenneté mondiale et solidaire via les enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations et se positionnent comme acteurs-rices d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire dans un environnement scolaire propice.

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 80 enseignant-es développent des approches pédagogiques adaptées à leur contexte d'intervention en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire via les enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 1500 élèves s'impliquent comme acteur-rices relais en menant une action de sensibilisation aux enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations, à l'échelle de leur école

Résultat 1 : Les enseignant-es développent et renforcent leur démarche ECM et leur compréhension des enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations avec l'appui de la CRB

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 650 enseignant-es sont accompagné-s par la CRB en vue d'augmenter leur compréhension des enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 75% des enseignant-es affirment avoir bénéficié d'un accompagnement de qualité (processus éducatif, thématique, outils et supports) de la part de la CRB

Résultat 2 : Les autorités centrales et locales du milieu scolaire sont influencées pour créer un environnement propice afin que les enseignants puissent développer leur démarche ECMS et renforcer leur compréhension des enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, la CRB partage son positionnement relatif à l'ECMS et/ou aux enjeux humains et environnementaux des conflits armés et des migrations avec les autorités centrales et locales du milieu scolaire par le biais de 40 actions



Objectif spécifique 2 : Les acteur·rices relais, les volontaires et permanent·es de la CRB et les décideur·euses politiques belges sont capables d'agir en faveur de la protection des victimes de conflits armés grâce à une meilleure application (connaissance, respect, promotion et utilisation) du DIH en tenant compte de la dimension genre.

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, nombre de fois où la CRB est sollicitée par les acteur·rices relais sur des questions d'application du droit international humanitaire

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 75 volontaires CRB mènent au moins 500 actions de sensibilisation de qualité en tenant compte de la dimension genre en faveur de la protection des victimes de conflits armés

Indicateur 3 : Dans les 5 ans, les autorités belges prennent position sur le DIH concernant les questions humanitaires en tenant compte de la dimension genre (50 prises de position en 5 ans)

Résultat 1 : Les acteur·rices relais ont renforcé durablement leurs connaissances du droit international humanitaire et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec l'appui et l'expertise de la Croix-Rouge de Belgique

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 75% des 4500 acteur·rices relais participent à des actions de la CRB sur le droit international humanitaire et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 80% des acteur·rices relais touché·es, affirment avoir renforcé durablement leurs connaissances du droit international humanitaire et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec l'appui et l'expertise de la CRB

Résultat 2 : Les volontaires et permanent·es de la Croix-Rouge de Belgique ont renforcé leur compréhension des défis humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en tenant compte des dimensions genre et environnement) et leur appropriation des Principes et valeurs humanitaires

Indicateur 1 : Dans les 5 ans, 75% des 650 volontaires et permanent·es de la CRB participent à une action sur les défis humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les Principes et valeurs humanitaires

Indicateur 2 : Dans les 5 ans, 75% des volontaires et permanent·es de la CRB touché·es affirment avoir renforcé leur compréhension des défis humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et leur appropriation des Principes et valeurs humanitaires

Résultat 3 : Les décideur·euses politiques belges ont renforcé leurs connaissances du droit international humanitaire (en tenant compte du genre) et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec l'appui et l'expertise de la Croix-Rouge de Belgique.

Indicateur 3.1 : Dans les 5 ans, nombre de fois où la CRB a partagé activement un positionnement relatif au droit international humanitaire tenant compte du genre et/ou de l'environnement auprès des décideur·euses politiques belges. (50 partages de position en 5 ans)



Indicateur 3.2 : Dans les 5 ans, 75% des 75 (56) décideur-euses politiques belges appuyé-es, affirment avoir renforcé durablement leurs connaissances du droit international humanitaire et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge grâce à l'appui et l'expertise de la CRB

Les indicateurs 2.3 et 3.1 sont suivis en commun avec RKV. Le travail de plaidoyer vers les décideur-euses politiques a fait l'objet de l'évaluation commune à mi-parcours du programme 2017-2021.

La CRB-Cf a également des résultats relatifs au renforcement de sa démarche :

Résultat 3 de l'OS1 : La CRB renforce sa démarche qualité, qui intègre le genre et l'environnement, en collaboration avec les autres acteurs de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire

Indicateur 3.1 : Dans les 5 ans, la CRB a adopté et débuté la mise en œuvre d'un plan d'action environnement

Indicateur 3.2 : Dans les 5 ans, la CRB appuie au moins 3 réseaux ou plateformes d'ECM avec un apport spécifique sur le DIH et la migration et y partage son expérience

Résultat 4 de l'OS1 et de l'OS2 : La Croix-Rouge de Belgique met en œuvre son plan d'action genre

Indicateur 4.1 : Dans les 5 ans, le plan d'action genre de la CRB est mis en œuvre

Contribution au cadre stratégique commun Belgique :

Ces objectifs spécifiques et leurs résultats contribuent directement à plusieurs cibles stratégiques du Cadre stratégique commun (CSC) Belgique auxquelles la CRB-Cf a souscrit :

- Une cible stratégique du domaine 1 « Actions vers le milieu scolaire » : promouvoir l'exercice de la citoyenneté mondiale et solidaire auprès des différents groupes cibles et agents éducatifs pertinents (A1)
- Trois cibles stratégiques (C2, C3, C5) du domaine 4 « Actions vers les publics de première et de deuxième lignes » : élargir et soutenir (Informer, sensibiliser, conscientiser et/ou mobiliser) la base sociale en faveur d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire (C2), renforcer (informer, sensibiliser, former, conscientiser et/ou mobiliser) et/ou collaborer avec les acteurs relais en vue d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire (C3), renforcer les OSC/AI active dans la coopération au développement (y compris l'ECM) en vue d'améliorer la contribution des organisations à l'avènement d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire (C5).
- Trois cibles stratégiques (D1, D2, D3) du domaine 3 « Actions de Plaidoyer » : renforcer la reconnaissance de notre expertise par nos groupes cibles (D1), conclure, renforcer et/ou influencer des alliances sur des thèmes pertinents pour le développement (D2), influencer et appuyer les décideur-euses politiques nationaux, européens et internationaux et les acteurs privés en faveur du développement durable et des droits humains (D3).



3. Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation est une évaluation finale du programme de la CRB-Cf financé par la DGD sur la période de mise en œuvre du programme (2017-2021).

Après près de quatre années et demie de mise en œuvre, cette évaluation a pour but premier la reddition des comptes auprès du bailleur de fonds : elle vise ainsi à apprécier l'atteinte des objectifs et à évaluer l'intervention au regard des critères CAD¹, à savoir, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la pertinence et la durabilité, et cela en tenant compte des thèmes transversaux tels que ceux du genre et de l'environnement ainsi que du travail en synergie avec d'autres acteurs.

Ces critères seront également observés à travers des questions d'apprentissage ayant pour but d'alimenter les réflexions autour du renforcement des approches envers les publics suivants :

- Les volontaires : accompagnement et encadrement
- Les enseignant-es : mise en projet et offre pédagogique
- Les acteur-rices relais : approche métier vers les professionnel-les

Le travail de plaidoyer auprès des décideur-euses politiques a quant à lui fait l'objet de l'évaluation intermédiaire, menée en commun avec la RKV. Cette évaluation pourra alimenter la présente évaluation.

L'évaluation a ainsi également un but secondaire d'apprentissage, les commanditaires souhaitant que celle-ci contribue à la capitalisation des leçons apprises de l'intervention (succès, freins, etc.) et se voir proposer des pistes éventuelles pour renforcer la mise en œuvre du prochain programme quinquennal (2022-2026).

Les résultats de l'évaluation seront utilisés par le service ECM-DIH et le management de la CRB-Cf et seront également partagés à la DGD et publiés sur le site web de la CRB-Cf.

Il est attendu de cette évaluation que ses conclusions puissent montrer l'atteinte des objectifs fixés par le service ECM-DIH et que les recommandations émises lui permettent de renforcer les stratégies mobilisées vers les différents publics dans le cadre de son prochain programme quinquennal.

4. Critères et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation appréciera l'atteinte des objectifs et résultats après quatre années et demie de mise en œuvre du programme.

L'évaluation répondra également aux questions évaluatives suivantes², sans pour autant s'y limiter ni y répondre dans un ordre préétabli étant donné leur indépendance :

- Au niveau de l'**impact** (contribution à) :
 - Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué aux effets escomptés (aux objectifs du programme) ?

¹ <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

² Les questions d'apprentissage indiquées en italiques. Elles sont à différencier des questions relevant générales aux critères relevant de la redevabilité



- *Nos stratégies d'intervention ont-elles favorisé l'engagement de nos publics cibles en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire/dignité humaine en temps de conflit armé, à leur niveau et avec leurs propres canaux ? Comment mieux les articuler pour renforcer cet impact ?*
- Au niveau de l'**efficacité** :
 - Les objectifs spécifiques et les résultats escomptés ont-ils été atteints comme prévu ? La qualité des résultats est-elle satisfaisante ?
 - Quels facteurs internes et externes ont favorisé ou contraint l'efficacité du programme ?
 - *Les publics cibles perçoivent-ils la CRB comme un acteur de référence en droit international humanitaire/d'ECMS ?*
 - *Le système et les outils de suivi-évaluation sont-ils adéquats pour suivre les résultats de l'intervention ?*
 - *Comment pourrait-on mieux intégrer le suivi de la théorie du changement au système de suivi-évaluation ?*
 - *Le profil de volontaires recherché par la CRB-Cf est-il adapté à la nature des activités qui leur sont proposées ? Dans quelle mesure l'engagement et la nature des activités proposés par la CRB-Cf répond-il aux besoins et aux attentes des volontaires ? Comment l'encadrement et l'accompagnement offert par le programme pourrait-il être adapté afin de mieux répondre à ces besoins et attentes ?*
 - *Dans quelle mesure l'accompagnement des volontaires par la CRB-Cf a-t-il permis une contribution efficace et de qualité des volontaires au déploiement de l'intervention ? Comment renforcer cet accompagnement afin de développer leur autonomie et leur mise en activité ?*
 - *Quels ont été les incitants et freins principaux à la mise en projet des enseignant-es touchés par la promotion de l'offre ?*
- Au niveau de l'**efficience** :
 - Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du programme ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
 - Quels facteurs ont favorisé ou contraint l'efficience du programme ?
- Au niveau de la **cohérence** :
 - *Dans quelle mesure les actions d'ECMS en milieu scolaire et de sensibilisation et de formation des acteur-rices relais soutiennent-elles de manière efficace et pertinente les activités de plaidoyer vers les décideur-euses politiques ?*
 - *L'approche des établissements scolaires en tant que Croix-Rouge est-elle suffisamment cohérente ? Comment l'offre pédagogique de la Croix-Rouge est-elle perçue ?*
 - *Cette approche est -elle cohérente/complémentaire à celles menées par d'autres acteurs travaillant sur les mêmes thématiques et publics ?*
 - *Le travail en synergie avec d'autres acteurs est-il efficace ? Dans quelle mesure peut-il encore être amélioré ?*
- Au niveau de la **pertinence** :
 - Les approches et les types d'activités étaient-elles adaptées aux besoins des groupes-cibles ?
 - Quels facteurs ont favorisé ou contraint la pertinence du programme ?



- *Dans quelle mesure notre offre pédagogique répond-elle aux attentes des enseignant-es d'Education à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) ? Comment pourrait-elle mieux y répondre ?*
- *Dans quelle mesure l'approche métier appliquée aux activités à destination des acteur-rices relais a-t-elle permis de répondre aux besoins et attentes des acteur-rices relais touché-es ?*
- **Au niveau de la durabilité :**
 - Quels sont les principaux effets (positifs, négatifs, prévus ou fortuits, directs ou indirects) de l'intervention et les perspectives de voir ces effets perdurer chez nos différents groupes cibles ?
 - Comment mieux mesurer et renforcer la durabilité de notre intervention ?
 - *Les enseignant-es ayant bénéficié d'une animation ont-ils/elles donné suite ? Les enseignant-es ayant mené un projet avec leurs élèves ont-ils/elles appliqué la méthodologie ECMS à d'autres de leurs activités ?*
 - *Dans quelle mesure les acteur-rices relais ont-ils/elles effectivement mobilisé les connaissances et compétences acquises dans leur pratique professionnelle et pour quelles raisons/sous quelles formes ?*
- **Au niveau des thématiques transversales** (genre, environnement) :
 - Dans quelle mesure les thématiques transversales du genre et de l'environnement ont-elles été intégrées à nos activités et outils de diffusion ? Comment améliorer l'intégration transversale et spécifique de ces thématiques ?

Sources

Documents généraux :

- Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Mandat et statuts de la Croix-Rouge de Belgique
- Stratégie CICR
- Stratégies 2020 CRB-Cf et RKV
- CSC Belgique
- Evaluation de l'ECMS du Service de l'évaluation spéciale de la DGD (2018)
- Evaluation d'impact sur la perception des enseignant-es (2018)
- Evaluation intermédiaire commune sur les activités de plaidoyer vers les décideur-euses politiques (2020)
- Programmes 2017-2021 CRB-Cf, cadre logique et théorie du changement
- Dispositifs de suivi des indicateurs
- Bilan semestriel de l'avancée des indicateurs
- Justification morale DGD (scores de performance et leçons apprises)
- Objectifs opérationnels
- Suivi budgétaire
- Liste de contacts
- Liste des réseaux auxquels participent la CRB-Cf
- Sous-site DIH
- Données analytiques de mailchimp
- Fiches des thématiques prioritaires



Documents relatifs aux activités :

- Rapports d'activités, projets et accompagnements
- PV des réunions de debriefing
- Fiches/rapports d'évaluation de formations, animations, projets et accompagnements
- Grilles d'évaluation
- Documents et autres supports de formation
- Profil de poste des volontaires ECM
- Syllabus du volontaire ECM
- PV des réunions des volontaires
- Campagnes ECM et documents de promotion vers les établissements scolaires
- Conventions d'école
- Productions finales des projets de classe et d'école
- Guide pratique à destination des collaborateur·rices d'organismes humanitaires belges travaillant dans des situations de conflit armé ou d'autres situations de violence généralisée

Méthodologie

La méthodologie et les outils déployés pour répondre aux questions d'évaluation devront être définis par l'évaluateur·rice dans son offre. Cependant, celui/celle-ci veillera à couvrir les connaissances, perceptions et réalisations des parties consultées dans le cadre de l'évaluation. Voici quelques suggestions pouvant être intégrées à sa démarche :

- Lecture et analyse des documents listés précédemment
- Questionnaire (par écrit ou par téléphone)
- Focus groups
- Entretiens individuels avec le public cible, les équipes du programme et le management du département international de la CRB-Cf, ainsi qu'avec les parties prenantes

Dans le processus de récolte des données, l'évaluateur·trice tiendra compte de la crise sanitaire en compte et de son impact sur la disponibilité et l'accessibilité des publics cibles. Les manières de mitiger ce risque seront discutées avec le Comité d'évaluation.

5. Rapport d'évaluation et autres produits

L'évaluateur·trice devra produire :

- Un rapport de démarrage après analyse de la documentation et réunion de cadrage avec le service ECM-DIH. Ce rapport devra contenir les éléments suivants :
 - Les données clés de l'évaluation (titre de l'évaluation, données, commanditaires de l'évaluation, contractants,...)
 - Une méthodologie détaillée basée sur les termes de référence et la réunion de cadrage (dont une stratégie et des méthodes pour impliquer activement les publics dans l'évaluation, en tenant compte du contexte sanitaire)
 - Une planification détaillée de chaque tâche du processus d'évaluation et des personnes responsables
 - La liste des parties prenantes à consulter



- Si pertinent, des commentaires sur la faisabilité de l'évaluation proposée et suggestions d'amendements des termes de référence
- Un rapport provisoire dont la structure est identique au rapport final.
- Un rapport final qui comportera au minimum :
 - Un résumé exécutif de quatre pages maximum reprenant les « éléments principaux » de l'évaluation relatifs au contexte et à la méthodologie, les conclusions par rapport aux critères/questions d'évaluation ainsi que les recommandations et les leçons tirées de l'évaluation
 - Le rapport principal comprenant :
 - Une explication du contexte, du but, de la portée, des objectifs et des questions évaluatives de l'évaluation
 - Une présentation des méthodes et des outils employés pour collecter les données, leur justification et leurs limites, une explication de la constitution de l'échantillon et de la triangulation des données
 - Des constats, des conclusions par question évaluative (analyse) et des recommandations communes aux commanditaires de l'évaluation
 - Les annexes pertinentes: données qualitatives et quantitatives (en version électronique de manière complète et claire), termes de référence, outils de collecte de données, liste des sources utilisées (primaires et secondaires) et autres documents de référence.

Le rapport final devra également :

- Etre rédigé en français
- Etre rédigé dans un langage accessible et clair
- Assurer une analyse sur base de données pertinentes et fiables et en préciser les sources
- Comprendre des recommandations spécifiques, réalistes et détaillées quant à comment les mettre en oeuvre et par qui
- Ne pas dépasser 30 pages (annexes non comprises)
- Un PowerPoint de présentation servant de support pour la restitution et reprenant (résumé):
 - Présentation du plan d'implémentation de l'évaluation
 - Explication de la méthodologie utilisée et de ses limites ainsi que de la constitution de l'échantillon
 - Présentation des résultats clés et des recommandations

L'évaluation devra aboutir en un rapport final écrit et délivré à la CRB-Cf au plus tard le 25 février 2022 en version électronique.

L'exercice d'évaluation sera clôturé une fois les parties s'étant mises d'accord sur les documents finaux produits par l'évaluateur-riche.



6. Budget et calendrier

Le budget **indicatif** de cette évaluation est de 20.000 € TTC (la CRB n'est pas exonérée de TVA et elle ne peut pas la récupérer).

Tous les coûts encourus par le prestataire relatifs à l'établissement de son offre seront supportés par le prestataire. Le présent marché est un marché à prix global, ce qui signifie que le prix global est forfaitaire, aucune révision de prix ne sera possible.

L'évaluation sera réalisée entre septembre 2021 et février 2022 (calendrier indicatif). Elle s'effectuera en plusieurs phases : une phase de cadrage permettant à l'évaluateur-riche de s'informer sur l'approche mise en œuvre et de cadrer son évaluation, une phase d'évaluation proprement dite et une phase de restitution comprenant des échanges sur les rapports provisoire et final ainsi qu'une présentation des conclusions et des recommandations aux commanditaires.

Le temps à consacrer à la réalisation du processus d'évaluation est **estimé** à un total de 35 jours, dont :

- 4 jours de lecture de documents
- 2 jours de phase de cadrage
- 12 jours de récolte de données
- 4 jours d'analyse de données
- 7 jours de rédaction du rapport provisoire
- 2 jours de restitution du rapport provisoire et d'intégration des commentaires du comité d'évaluation
- 3 jours de rédaction du rapport final
- 1 jour de réunion de restitution

Le calendrier **indicatif** proposé de l'évaluation est le suivant :

Mois-année	Etape	Responsabilité
Semaine du 13 août 2021	Sélection de l'évaluateur-riche	Comité d'évaluation
Septembre 2021	Briefing de l'évaluateur-riche	Comité d'évaluation
Octobre 2021	Etude documentaire Présentation de la méthodologie	Evaluateur-riche
Octobre-décembre 2021	Phase de récolte des données	Comité d'évaluation
Janvier 2022	Rédaction du rapport provisoire à remettre au plus tard le 15 janvier 2022	Evaluateur-riche
Février 2022	Réunion de restitution du rapport provisoire auprès du comité d'évaluation	Evaluateur-riche
25 février 2022	Rédaction du rapport final à remettre au plus tard le 25 février 2022	Evaluateur-riche
Mars 2022	Réunion de restitution auprès	Evaluateur-riche



	d'un comité élargi	
	Validation du rapport final et rédaction d'une management letter	Comité d'évaluation

L'évaluateur-riche est libre de soumettre un calendrier revu en fonction de ses propres estimations.

Dans sa planification, l'évaluateur-riche devra cependant tenir compte des vacances scolaires et d'une plus faible disponibilité des enseignant-es au mois de septembre ainsi que des professionnel-les au mois de décembre.

7. Pilotage

L'ensemble du processus d'évaluation est géré de façon conjointe par un comité de pilotage mixte CRB-Cf qui a pour responsabilité de :

- Rédiger le cahier des charges de l'évaluation
- Diffuser l'appel d'offre et sélectionner l'évaluateur-riche externe
- Briefer et mettre à disposition de l'évaluateur-riche l'ensemble des documents et informations nécessaires à la bonne réalisation de l'évaluation
- Contrôler la qualité des produits de l'évaluation : veiller à leur conformité avec les termes de référence, à leur validité, fiabilité et utilité, formuler des commentaires au rapport provisoire fourni par l'évaluateur-riche
- Valider le rapport final
- Examiner les recommandations
- Rédiger une réponse de l'organisation quant aux recommandations reçues
- Assister à/aux réunion(s) de restitution faite(s) par l'évaluateur-riche

Ce comité est composé de :

- Service ECM-DIH : Responsable du Service Education à la citoyenneté mondiale et Droit international humanitaire, Coordinatrice de projets PMER, Référente pour la Diffusion du DIH, Coordinatrice FCM
- Externes au Service ECM-DIH : Responsable Partenariats et Programmes, Coordinateur de projets Rétablissement des Liens Familiaux.

Chaîne de communication

L'évaluateur-riche pourra adresser ses correspondances aux points focaux du comité : Karim Gangji et Kelly Vanham (dih@croix-rouge.be).

Les livrables de chaque phase seront transmis par l'évaluateur-riche au point focal comité par email.

Lors des communications du comité d'évaluation vers l'évaluateur-riche, le point focal comité sera chargé de compiler les remarques et décisions et de les transmettre à l'évaluateur-riche. Les décisions devront être validées par les membres avant d'être transmises.



8. Normes éthiques et de qualité

Tel que stipulé dans la politique d'évaluation interne externalisée, les évaluateur-rices doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour garantir que l'évaluation soit conçue et menée de manière à respecter et à préserver les droits et le bien-être des personnes et des communautés auxquelles elles appartiennent ; qu'elle soit techniquement exacte, fiable et légitime ; qu'elle soit réalisée de façon transparente et impartiale ; et qu'elle contribue à promouvoir l'apprentissage institutionnel et la responsabilisation. Par conséquent, l'équipe d'évaluation devrait respecter les normes énoncées ci-dessous (<https://www.ifrc.org/Glo-bal/Publications/monitoring/IFRC-Framework-for-Evaluation.pdf>) :

1. Utilité : les évaluations doivent être utiles et utilisées.
2. Faisabilité : les évaluations doivent être réalistes, diplomatiques et gérées de façon rentable et sensée.
3. Éthique et licéité : les évaluations doivent être réalisées dans le respect de l'éthique et des lois, en veillant tout particulièrement au bien-être des personnes qui y participent ou qui en subissent les effets.
4. Impartialité et indépendance : les évaluations devraient être impartiales et donner une appréciation détaillée et objective qui tient compte du point de vue de toutes les parties prenantes.
5. Transparence : les évaluations devraient être menées de façon ouverte et transparente.
6. Précision : les évaluations devraient être techniquement exactes et fournir suffisamment d'informations sur les méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des données pour en démontrer la validité ou le bien-fondé.
7. Participation : les parties prenantes devraient être consultées et véritablement associées au processus d'évaluation si cela est possible et justifié. Une attention particulière doit être portée sur la participation des enfants.
8. Collaboration : la collaboration entre les principaux partenaires opérationnels dans le processus d'évaluation contribue à renforcer la légitimité et l'utilité de l'évaluation.

Il est également attendu que l'évaluation soit menée dans le respect de la politique intégrité du département international de la CRB-Cf et des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir : 1) l'humanité, 2) l'impartialité, 3) la neutralité, 4) l'indépendance, 5) le volontariat, 6) l'unité, et 7) l'universalité. De plus amples informations sur ces Principes sont disponibles à l'adresse : www.ifrc.org/what/values/principles/index.asp

9. Équipe d'évaluation & qualification

L'équipe d'évaluation devra présenter les compétences suivantes :



- Diplôme de master pertinent
- Faire preuve d'une maîtrise active du français, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Faire preuve d'une connaissance méthodologique et pratique des méthodes d'évaluation qualitative
- Avoir de très bonnes compétences interpersonnelles et de communication
- Faire preuve d'une capacité d'analyse de données qualitatives
- Faire preuve d'une expérience prouvée réussie d'évaluation portant sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (sensibilisation, conscientisation, mobilisation citoyenne, plaidoyer politique et actions de renforcement des capacités)
- Atouts supplémentaires : avoir une expérience ou connaissance d'organisation fonctionnant en réseau ; une connaissance du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

10. Procédures de soumission des candidatures

L'évaluateur-trice sera sélectionné-e sur base d'une offre technique et financière à soumettre par email à l'adresse suivante : dih@croix-rouge.be **avant le 13 août 2021**. Le document doit être joint au courriel en format Word et PDF avec pour objet du message : « Evaluation externe ECM-DIH 2021 – offre technique et financière ».

La candidature devra comprendre :

- Une offre technique (max. 8 pages) décrivant la compréhension des attentes concernant cette évaluation, les objectifs de l'évaluation, les questions d'évaluation, l'approche méthodologique et les moyens mis en œuvre, les données et les sources sur lesquelles l'évaluation se base et les recommandations pour la bonne réalisation de la mission
- Une offre financière détaillée (nombre de jours nécessaires et honoraires journaliers, enveloppe forfaitaire pour d'autres frais tels que de déplacement, administratifs, échéancier de paiement, etc.).
- Un calendrier de l'évaluation (plan de travail, étapes et échéances)
- Le CV de l'évaluateur-ric(e) (ou les CV si réalisée par plusieurs personnes)
- Une lettre résumant l'expérience de l'évaluateur-ric(e) en lien avec l'objet de la présente évaluation, sa disponibilité et les contacts de trois personnes pour prise de référence
- Un exemple récent de rapport d'évaluation déjà réalisé par l'évaluateur-ric(e)

La CRB-Cf utilisera les informations fournies par les soumissionnaires uniquement pour évaluer les candidatures. Les candidatures incomplètes ou soumises après la date de clôture ne seront pas prises en compte.

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- o Expérience et compétences pertinentes
- o Description claire de l'approche méthodologique proposée
- o Respect du calendrier proposé
- o Offre financière

L'évaluateur-trice sélectionné sera averti au plus tard le 20 août 2021.



Toute question de clarification sur ces termes de références devra être posée par email à l'adresse suivante : dih@croix-rouge.be avant le 6 août 2021.

La CRB-Cf se réserve le droit de relancer une nouvelle procédure de sélection si aucune proposition reçue n'est jugée de qualité suffisante.

11. Annexe

Annexe 1 : Acronymes et glossaire

CRB-Cf: Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone

DI : Département international

RKV : Rode Kruis Vlaanderen

Mouvement CRCR : Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

OSC : organisation de la société civile

ACNG : Acteur de la coopération non gouvernementale

DIH : droit international humanitaire (ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, limitent les effets des conflits armés. Le DIH protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre)

DGD : SPF Affaires étrangères, commerce extérieur et Coopération au Développement - Direction Générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (bailleur de fond principal)

CSC : Cadre stratégique commun

FICR : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

CICR : Comité international de la Croix-Rouge

SN : sociétés nationales

ToC : théorie du changement

ECMS : Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire

PMER : Planning, Monitoring, Evaluation and Reporting



5.2. Questionnaire à destination des acteur.rice.s-relais

1. Vous avez participé à... *Plusieurs réponses possibles*
1. Une/des activité(s) en droit international humanitaire mise(s) en place par la Croix-Rouge de Belgique à destination des futur·es professionnel·es (séminaire, concours de plaidoirie, coaching en vue d'une participation au concours Jean Pictet,...)
 2. Une/des activité(s) en droit international humanitaire mise(s) en place par la Croix-Rouge de Belgique à destination des professionnel·es (session de formation, journée d'étude, exercice grand format, ...)
 3. Au cours annuel de droit international humanitaire organisé par la Croix-Rouge de Belgique (ACADIHMIE)
 4. Autre, *précisez* :
2. Comment avez-vous eu connaissance de l'offre de formation de la Croix-Rouge de Belgique ?
1. Par le bouche à oreille (collègues, famille, amis,...)
 2. Par internet, les médias et/ou les réseaux sociaux
 3. Via une initiative de la Croix-Rouge de Belgique (email à la direction, affiches etc.)
 4. Par votre travail, votre institution/organisation
 5. Autre, *précisez* :
3. Quelles étaient vos attentes/motivations au moment de votre inscription aux activités en droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique ?
4. Selon vous, les activités en droit international humanitaire mises en place par la Croix-Rouge de Belgique étaient...
1. Tout à fait satisfaisantes
 2. Plutôt satisfaisantes
 3. Plutôt pas satisfaisantes
 4. Pas du tout satisfaisantes

5. Les informations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique lors de ses activités en droit international humanitaire... *À chaque ligne, choisissez une position.*

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
a.Ont permis de vous sensibiliser à une problématique que vous ne connaissiez pas ou peu auparavant	1	2	3	4
b.Vous ont apporté de nouvelles connaissances	1	2	3	4
c.Ont permis de vous sensibiliser à la pertinence du droit international humanitaire pour répondre aux défis posés par les conflits armés contemporains	1	2	3	4
d.Ont permis de renforcer vos compétences professionnelles pour une meilleure (future) application/utilisation du droit international humanitaire	1	2	3	4
e.Ont favorisé votre engagement en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire et de la dignité humaine en temps de conflit armé, à votre niveau	1	2	3	4
f. Autre(s) <i>Précisez</i> :	1	2	3	4

6. Dans quelle mesure avez-vous effectivement mobilisé les connaissances et compétences acquises dans votre pratique professionnelle ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Jamais) à 10 (Très régulièrement)*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

6.1. *Si Q6 ≠ 0* Dans quel cadre et sous quel format les avez-vous mobilisées ?



6.2. Dans quelle mesure avez-vous effectivement mobilisé les connaissances et compétences acquises dans un contexte autre que professionnel ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Jamais) à 10 (Très régulièrement)*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

6.3. *Si Q6.2. ≠ 0* Dans quel cadre et sous quel format les avez-vous mobilisées ?

7. Selon vous, les enjeux suivants ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en place de l'offre d'activités en droit international de la Croix-Rouge de Belgique ?

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
a. Enjeux liés à la protection de l'environnement	1	2	3	4
b. Enjeux liés au genre	1	2	3	4

8. Dans quelle mesure les activités en droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique correspondraient-ils à vos attentes/motivations ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Pas du tout) à 10 (Tout à fait).*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

9. Dans quelle mesure percevez-vous la Croix-Rouge de Belgique comme un acteur de référence en droit international humanitaire/Education à la citoyenneté mondiale et solidaire ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Pas du tout une référence) à 10 (Tout à fait une référence).*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

10. Avez-vous des commentaires à formuler sur l'offre d'activités en droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique :

11. Vous êtes : 1. Un homme 2. Une femme 3. Autre

12. Quel est votre statut socio-professionnel ?

1. Etudiant.e en droit
2. (Futur.e) professionnel.le de la santé
3. Etudiant.e dans une autre discipline (hors études de droit, médecine et domaine para-médical)
4. Acteur.rice humanitaire
5. Avocat.e
6. Magistrat.e
7. Expert.e en patrimoine culturel
8. Fonctionnaire BEL-UE-OTAN
9. (Stagiaire) diplomate
10. Militaire
11. Autre, *précisez* :

13. Quel âge avez-vous?

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête.



5.3. Questionnaire à destination des enseignant.e.s

1. A quelle(s) activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par la Croix-Rouge de Belgique avez-vous participé ? *Plusieurs réponses possibles*
 1. Introduction au droit international humanitaire
 2. « Alec et Clea sur le chemin de la guerre »
 3. « Enfants-soldats »
 4. « Exil et migration »
 5. Mise en projet dans le campagne « La guerre ça nous regarde »
 6. « Transaction »
 7. Autre, *précisez* :

2. Comment avez-vous pris connaissance de l'offre d'activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre de la Croix-Rouge de Belgique ?
 1. Par le bouche à oreille (collègues, famille, amis,...)
 2. Par internet, les médias et/ou les réseaux sociaux
 3. Via une initiative de la Croix-Rouge de Belgique (email à la direction, affiches etc.)
 4. Par votre travail, votre institution/organisation
 5. Autre, *précisez* :

3. Vous êtes...
 1. Enseignant.e dans le primaire
 2. Enseignant.e dans le secondaire
précisez l'année :
précisez la discipline :
 3. Autre poste dans l'enseignement (éducateur, directeur), *précisez* :
 - 3.1. *Si Q3 = 1* Etes-vous enseignant.e en Education à la philosophie et à la citoyenneté ?
 1. Oui
 2. Non

 - 3.2. *Si Q3 = 2* Vous enseignez... *Plusieurs réponses possibles*
 1. Dans la filière générale
 2. Dans la filière technique
 3. Dans la filière professionnelle
 4. Dans la filière spécialisée
 5. Dans l'enseignement en alternance
 6. Autre, *précisez* :

4. *Si Q3 ≠ 3* Depuis combien d'années enseignez-vous ?

5. Quelles étaient vos attentes/motivations au moment de votre sollicitation auprès de la Croix-Rouge de Belgique ?

6. Selon vous, les activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre mises en place par la Croix-Rouge de Belgique étaient :
 1. Tout à fait satisfaisantes
 2. Plutôt satisfaisantes
 3. Plutôt pas satisfaisantes
 4. Pas du tout satisfaisantes

7. Dans quelle mesure vous sentez-vous capable d'appliquer vous-mêmes la démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale (sensibilisation et conscientisation à une thématique puis mise en action) ?
Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 Pas du tout à 10 Tout à fait

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----



8. Dans quelle mesure avez-vous estimé l'(les) activité(s) sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre cohérente(s) par rapport aux compétences spécifiquement développées dans votre cours ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Pas du tout cohérent) à 10 (Tout à fait cohérent).*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

8.1. Pouvez-vous indiquer une compétence-clé de votre cours à laquelle a répondu l'(les) activité(s) ?

9. Les informations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique lors de ses activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre :

À chaque ligne, choisissez une position.

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
a. Ont permis de vous sensibiliser à une problématique que vous ne connaissiez pas ou peu auparavant	1	2	3	4
b. Vous ont apporté de nouvelles connaissances	1	2	3	4
c. Ont fait évoluer votre perception en matière de citoyenneté mondiale et solidaire	1	2	3	4
d. Ont permis de vous sensibiliser aux enjeux liés au respect de la dignité humaine en temps de guerre	1	2	3	4
e. Ont renforcé votre motivation à mettre en action vos élèves	1	2	3	4
f. Ont favorisé votre engagement en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire et de la dignité humaine en temps de conflit armé, à votre niveau	1	2	3	4
g. Autre(s), <i>précisez</i> :	1	2	3	4

10. Avez-vous donné suite à l'activité dont vous avez bénéficié ?

1. Oui
2. Non

10.1. *Si Q10=1* Sous quelle forme (illustration de cours, mise en action,...) ?

10.2. *Si Q10=1* Quels ont été les freins et/ou opportunités de mise en place de ces activités ?

10.3. *Si Q10=2* Pour quelle raison cela n'a-t-il pas été possible ?

11. Selon vous, dans quelle mesure les activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par la Croix-Rouge de Belgique ont-elles un impact sur les élèves, leur permettant de changer leurs perceptions sur les enjeux des conflits armés ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 Pas du tout d'impact à 10 Un impact maximal*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

12. Diriez-vous que les activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par la Croix-Rouge de Belgique aident à mieux développer le capital citoyen (renforcement des connaissances et capacité à se mobiliser) des élèves ?

1. Pas du tout
2. Plutôt non
3. Plutôt oui
4. Tout à fait



13. Selon vous, les enjeux suivants ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en place de l'offre d'activités en droit international de la Croix-Rouge de Belgique ?

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
c. Enjeux liés à la protection de l'environnement	1	2	3	4
d. Enjeux liés au genre	1	2	3	4

14. Dans quelle mesure les activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre proposées par la Croix-Rouge de Belgique correspondaient-elles à vos attentes/besoins ?? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Pas du tout) à 10 (Tout à fait).*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

15. Dans quelle mesure percevez-vous la Croix-Rouge de Belgique comme un acteur de référence en droit international humanitaire/Education à la citoyenneté mondiale et solidaire ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Pas du tout une référence) à 10 (Tout à fait une référence).*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

16. Avez-vous des commentaires à formuler sur l'offre d'activités sur le respect de la dignité humaine en temps de guerre de la Croix-Rouge de Belgique ?:

.....

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête.



5.4. Questionnaire à destination des volontaires

1. Depuis combien de temps êtes-vous volontaire en éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) à la Croix-Rouge de Belgique ?
 1. Moins de 2 ans
 2. Entre 2 et 5 ans
 3. 5 ans ou plus

- 1.1. Exercez-vous un autre type de volontariat au sein de la Croix-Rouge de Belgique ?
 1. Oui
 2. Non

2. A quel type d'activités avez-vous déjà participé dans le cadre du volontariat en ECM ? *Plusieurs réponses possibles*
 1. Animation(s) dans des groupes scolaires
 2. Animation(s) dans des groupes non-scolaires
 3. Participation à des débats
 4. Accompagnement de projet(s) et/ou de mise(s) en action
 5. Autre, *précisez* :

2.1. A quelle fréquence exercez-vous votre volontariat en ECM? (Participation aux activités avec les jeunes, réunions de coordination, café-virtuel etc.) :

1. Jamais
2. Parfois
3. Souvent
4. Très souvent

3. Quelles étaient vos attentes/motivations au moment de votre inscription en tant que volontaire ECM au sein de la Croix-Rouge de Belgique?
.....

4. Selon vous, les activités de volontariat en ECM mises en place par la Croix-Rouge de Belgique étaient...
 1. Tout à fait satisfaisantes
 2. Plutôt satisfaisantes
 3. Plutôt pas satisfaisantes
 4. Pas du tout satisfaisantes

5. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les éléments suivants ? *Pour chaque ligne, positionnez-vous sur une échelle de 0 (pas du tout satisfait.e) à 10 (tout à fait satisfait.e.)*

a. La formation ECM-DIH	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	NC
b. La formation aux techniques d'animation	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	NC
c. L'accompagnement dans l'utilisation et la maîtrise des outils pédagogiques	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	NC
d. Le temps et l'implication demandés par ce volontariat	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	NC
e. Les différentes interactions avec les équipes des comités provinciaux et du service ECM-DIH	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	NC
f. Autre(s), <i>précisez</i> :	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	NC



6. Les informations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique lors de ses activités en ECM

À chaque ligne, choisissez une position.

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
a. Ont permis de vous sensibiliser à une problématique que vous ne connaissiez pas ou peu auparavant	1	2	3	4
b. Vous ont apporté de nouvelles connaissances	1	2	3	4
c. Ont fait évoluer votre perception en matière de citoyenneté mondiale et solidaire	1	2	3	4
d. Ont permis de renforcer votre engagement en tant que volontaire au sein de la Croix-Rouge de Belgique	1	2	3	4
e. Ont favorisé votre engagement en faveur d'un meilleur respect du droit international humanitaire et de la dignité humaine en temps de conflit armé, à votre niveau	1	2	3	4
f. Autre(s), précisez :	1	2	3	4

7. Selon vous, les enjeux suivants ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en place de l'offre d'activités en droit international de la Croix-Rouge de Belgique ?

	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
a. Enjeux liés à la protection de l'environnement	1	2	3	4
b. Enjeux liés au genre	1	2	3	4

8. Dans quelle mesure les approches et les types d'activités de la Croix-Rouge de Belgique correspondaient-ils à vos attentes/besoins ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Pas du tout) à 10 (Tout à fait).*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

9. Dans quelle mesure percevez-vous la Croix-Rouge de Belgique comme un acteur de référence en droit international humanitaire/Education à la citoyenneté mondiale et solidaire ? *Positionnez-vous sur une échelle allant de 0 (Pas du tout une référence) à 10 (Tout à fait une référence).*

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

10. Selon vous, comment la Croix-Rouge de Belgique pourrait-elle renforcer l'accompagnement des volontaires afin de développer leur autonomie et leur mise en action?
.....

11. Vous êtes : 1. Un homme 2. Une femme 3. Autre

12. Quel est votre âge ?

13. Quel est votre statut socio-professionnel ?

1. Etudiant
2. Ouvrier
3. Salarié
4. Indépendant
5. Retraité
6. Sans emploi

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête.



5.5. Courrier envoyé aux destinataires du volet quantitatif

Invitation à répondre au questionnaire en ligne

Madame, Monsieur,

Le bureau d'études Sonecom a été chargé par la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone (CRB-Cf) d'évaluer son programme 2017-2021.

C'est dans ce cadre, et en votre qualité de

- 1) volontaire de la Croix-Rouge de Belgique (CRB-Cf)
- 2) d'enseignant.e ayant fait appel aux activités proposées par la Croix-Rouge de Belgique (CRB-Cf)
- 3) d'acteur.rice-relais formé.e par la Croix-Rouge de Belgique (CRB-Cf)

que nous vous invitons à répondre à un **questionnaire en ligne**. Celui-ci devrait vous prendre une **dizaine de minutes** et sera accessible jusqu'au **6 mars 2022**.

Nous entendons, par ce questionnaire, recueillir vos appréciations à propos des outils et informations que vous avez reçus de la CRB-Cf (information sur le droit international humanitaire et éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire).

Insérer lien

L'objectif est de mieux comprendre les résultats de la ou des formations suivies, la satisfaction que vous en retirez, l'impact qu'elles génèrent ainsi que leurs limites et marges d'amélioration éventuelles.

Votre précieuse collaboration permettra d'identifier les **bonnes et mauvaises pratiques** en vue de les renforcer ou de les corriger, ainsi que de déterminer **vos attentes** en vue de développer de manière optimale les stratégies futures du programme.

Toutes vos réponses seront traitées statistiquement, de manière anonyme et confidentielle. Pour toute question technique ou relative à l'objet de l'enquête, nous vous invitons à contacter Sonecom par mail : evaluationCRB-Cf@sonecom.be.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Bien à vous,

Marion Delmon et Sarah Verriest
Chargées de mission





Relance pour contacts ayant partiellement répondu au questionnaire :

Objet : Invitation à continuer à remplir le questionnaire d'évaluation Croix-Rouge

Madame, Monsieur

Comme vous le savez, le bureau d'études Sonecom a été chargé par la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone (CRB-Cf) d'évaluer son programme 2017-2021.

Dans ce cadre, nous avons créé un **questionnaire en ligne** : celui-ci devrait vous prendre une **dizaine de minutes** et sera accessible jusqu'au **6 mars 2022**.

Si nous nous permettons de vous recontacter aujourd'hui, c'est pour vous encourager à poursuivre le remplissage de votre questionnaire.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

D'avance merci,

Bien à vous,

Marion Delmon et Sarah Verriest

Chargées de mission



Relance pour contacts n'ayant pas du tout répondu au questionnaire :

Objet : Invitation à remplir le questionnaire d'évaluation Croix-Rouge

Madame, Monsieur

Comme vous le savez, le bureau d'études Sonecom a été chargé par la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone (CRB-Cf) d'évaluer son programme 2017-2021.

Dans ce cadre, nous avons créé un **questionnaire en ligne** : celui-ci devrait vous prendre une **dizaine de minutes** et sera accessible jusqu'au **6 mars 2022**.

Nous nous permettons de vous contacter aujourd'hui pour vous encourager à y prendre part : votre collaboration nous serait très précieuse pour évaluer la pertinence et l'adéquation des actions d'ECMS proposée par la Croix-Rouge de Belgique.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

D'avance merci,

Bien à vous,

Marion Delmon et Sarah Verriest

Chargées de mission





5.6. Liste des personnes interrogées

Entretiens individuels			
	Organisation	Prénom et Nom	Fonction
Entretien 1 : 22/02/2022	ULiège	Christophe Deprez	Assistant en droit
Entretien 2 : 23/02/2022	Commission interministérielle de Droit Humanitaire	Laurence Grandjean	Attachée à la Direction du droit international public, SPF Affaires étrangères
Entretien 3 : 24/02/2022	Commission Justice & Paix	Géraldine Duquenne	Chargée de recherche et plaidoyer
Entretien 4 : 28/02/2022	Comité international de la Croix Rouge	Pauline Warnotte	Conseillère juridique en DIH
Entretien 5 : 02/03/2022	Ecole Royale Militaire	Eric Collin	Lieutenant-Colonel, Professeur
Entretien 6 : 08/03/2022	ACODEV	Magali Lucy	Référente ECMS
Entretien 7 : 09/03/2022	CRB-Cf	Paul Malardeau	Volontaire
Entretien 8 : 10/03/2022	WAPA	Véronique Cranenbrouck	Ambassadeur
Entretien 9 : 15/03/2022		Christelle Mantelet	Enseignante
Entretien 10 : 16/03/2022		Severina Sciacchiato	Enseignante
Entretien 11 : 22/03/2022	CRB-Cf	Mattia Tosato	Volontaire
Entretien 12 : 22/03/2022	CRB-Cf	Eric Depireux	Volontaire
Entretien 13 : 23/03/2022	RKV	Laura De Greve	Responsable DIH
Entretien 14 : 24/03/2022	CRB-Cf	Alexis Bucumi	Volontaire
Entretien 15 : 24/03/2022	CRB-Cf	Christiam Talavera	Volontaire
Entretien 16 : 29/03/2022		Fanny Baur	Enseignante
Entretien 17 : 30/03/2022	CRB-Cf	Stéphanie Rémion	Directrice du département international
Entretien 18 : 30/03/2022	CRB-Cf	Fabienne Van Michel	Coordinatrice de projets ECMS sur Liège
Entretien 19 : 07/04/2022	Caritas international	Ariane Dewandre	Equipe éducation